

LA CORRESPONDANCE
DE MADAME DE SÉVIGNÉ À SA FILLE :
PARADIGME DU RAVAGE

Le cas que je vais examiner maintenant porte directement sur la clinique du rapport d'une mère à sa fille : il s'agit de Mme de Sévigné, prise dans la violence de l'amour ravageant pour sa fille, Mme de Grignan. Le cas est singulier puisque nous avons le témoignage de la mère elle-même. L'immense correspondance à sa fille, si célèbre, a la réputation d'être paradigmatique des affres qui agitent le lien entre mère et fille¹.

L'expérience subjective de la fille sera lue par ricochet dans les lettres de la mère. Les deux protagonistes sont impliquées, mais leurs positions ne sont pas les mêmes. Chacune, engagée à l'extrême, cherche à résoudre une question différente. Leurs questions se croisent obligatoirement en un lieu d'impossible départage.

Cette correspondance, si particulière par son abondance, son brio, sa rare vitalité et son tempo, commence après le départ de la jeune comtesse de Grignan : un arra-

1. Les annexes (repères biographiques et publications posthumes) se rapportant à cette correspondance se situent à la fin de l'ouvrage, p. 405.

chement inouï dont sa mère ne se remettra jamais. L'écriture des lettres constitue la pratique même de l'« excessive tendresse » qui submerge la mère. Il serait inexact de dire que Mme de Sévigné aimait tant sa fille avant la séparation que l'écriture viendrait pallier l'absence. Il semble plutôt que l'élan amoureux se soit révélé, et n'ait trouvé son existence qu'en l'absence de l'aimée, qu'il n'ait pu s'épanouir que dans l'écriture des lettres. L'inaccessibilité de Mme de Grignan, due à son éloignement, permet à Mme de Sévigné de maintenir la tension d'un amour passionné. Lettre après lettre, elle déclare les remous de la folie de son amour, elle connaît les désordres du manque et souffre de la nostalgie d'un paradis perdu. L'amour transi, malheureux, haletant, qui s'écrit, a trouvé son lieu dans les lettres régulières, au rythme de deux envois par semaine. Mme de Sévigné commence à écrire une lettre souvent trois jours avant l'envoi, aussi sa correspondance fonctionne-t-elle comme un journal. Aux yeux de la mère, la fille paraît sans cesse menacée de mort, terme obligé de son amour. Mme de Sévigné traverse des moments de bascule bouleversants où elle passe de l'amour habité de bonheur au vertige de l'angoisse de la disparition. Elle est torturée par un élan dévorant qui se veut éternel et absolu. Chaque bonne nouvelle déclenche en elle un flot de larmes, comme s'il s'agissait d'une insulte. Elle est persécutée par le manque de sa fille comme on peut l'être par la disparition d'un défunt.

C'est un amour d'écriture à l'absente, sa réalité est dans la lettre : « écrire en détail » est « le style de l'amitié ». À sa fille elle dira : « lire vos lettres et vous écrire font la

première affaire de ma vie¹ ». Si les lettres restent sans réponse, elle s'affole ; chaque missive de sa fille relance l'écriture. « Ce plaisir d'écrire est uniquement pour vous, car à tout le reste du monde on voudrait avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit². » « Je n'aime point à m'enivrer d'écriture. J'aime à vous écrire ; je parle à vous, je cause avec vous. Il me serait impossible de m'en passer. Mais je ne multiplie point ce goût. Le reste va parce qu'il le faut³. » « Pour moi, si quand je vous ai écrit, il fallait écrire encore une grande lettre, je vous l'ai déjà dit, je m'enfuirais⁴. » Écrites au fil de l'urgence, ses lettres n'ont pas d'autre public que la destinataire et ne sont jamais relues avant l'envoi. Dès que les deux femmes se retrouvent, le feu de l'élan est perdu.

GENÈSE

La mort frappe la famille de Mme de Sévigné avant sa naissance. Un frère aîné, âgé de quelques mois, meurt en juillet 1624, suivi d'une sœur qui mourra en naissant au début de 1625. Mme de Sévigné, née Marie de Rabutin-Chantal, troisième enfant de Clese Bénigne de Rabutin-Chantal et Marie de Coulanges, voit le jour à Paris le 5 février 1626. Elle porte le même prénom que sa mère.

1. Madame de Sévigné, *Correspondance*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1996, le 18 mars 1671, tome I, p. 189. Toutes les références à la correspondance renvoient à cette édition.

2. Le 28 août 1675, tome II, p. 77.

3. Le 9 octobre 1675, tome II, p. 121.

4. Le 4 avril 1689, tome III, p. 567.

Son père meurt au combat lorsqu'elle a un an, et sa mère mourra six ans plus tard. Elle reste l'orpheline unique de cette famille.

Lors de la mort de sa mère, les deux familles se disputèrent en justice la charge de l'éducation de la petite Marie. Elle vivait déjà avec ses parents dans sa famille maternelle de Coulanges, riches architectes, de noblesse récente, mais renommée pour la construction de la place Royale, aujourd'hui place des Vosges à Paris. La branche paternelle de la famille de Marie avait désapprouvé le mariage de ses parents, sa mère étant considérée comme issue d'une famille « bourgeoise ». À côté des grands seigneurs Rabutin, liés aux Montagu, les Coulanges n'étaient que gens « élevés par la finance », « qui se souviennent encore de leur première pauvreté¹ ». Marie était donc issue d'une mésalliance intéressée. C'est Jeanne de Chantal, sa grand-mère paternelle, qui avait conclu le mariage des parents de la petite, contre les Rabutin. Et pour l'éducation de la « pouponne », c'est encore sa grand-mère de Chantal qui arbitra et fit pencher pour les Coulanges, non sans surveiller à distance les progrès de la « mignonne ». Marie recevra une instruction religieuse sans pour autant s'y consacrer, contrairement au souhait de sa grand-mère². Une enfance heureuse, selon Roger

1. Roger de Bussy-Rabutin, *L'Histoire amoureuse des Gaules*, cité par Roger Duchêne, in *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Fayard, 1982, rééd. 1996, p. 13.

2. Une fois veuve, Jeanne de Chantal entra en religion et fonda l'ordre de la Visitation. Elle fut canonisée sous le nom de sainte Chantal.

Duchêne, son biographe¹, qui insiste sur l'entourage chaleureux des Coulanges, où les générations se mêlent. Dans cette maison joyeuse, pleine de vie, Marie sera, de façon sérieuse et libérale, « élevée dans l'innocence et la souplesse ». Plus tard, elle préconisera les mêmes principes auprès de sa fille pour l'éducation de ses petits-enfants : « une petite société », avec « une bonne conversation », « ne pas éduquer par la force, ni la certitude ».

Jeune fille, Marie est réputée pour « le brillant de son esprit et pour son enjouement² ». À dix-huit ans, elle fait son entrée dans le monde en quittant l'église des Minimes en présence de la reine. On la marie au marquis Henri de Sévigné, à deux heures du matin, le 4 août 1644, en l'église Saint-Gervais³. Henri est entouré de noblesse d'épée. La famille de Sévigné brille par ses alliances. Lui, séduisant, ne manque pas d'esprit, qualité fort recherchée. Elle, « héritière belle, riche et très vertueuse », est « la perle des demoiselles et un riche parti⁴ ». Cette alliance de richesse et de bonne maison leur donne de quoi « paraître en cour ». La veille de la négociation du mariage, Henri est blessé en duel, ce qui ne compromet pas la signature des contrats.

1. Roger Duchêne, *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, op. cit.

2. *Ibid.*, p. 23.

3. « On croyait tromper le diable grand noueur d'aiguillettes, en unissant les futurs la nuit. Tout paraissait bon pour empêcher l'impuissance et la frigidité », concessions faites à d'obscurres croyances populaires. *Ibid.*, p. 32.

4. *Ibid.*, p. 35.

Les premiers temps de la vie de ce couple sont brillants, marqués par la plaisanterie, la galanterie, la gaillardise, la provocation, l'esprit de bande. Mme de Sévigné évoquera souvent les inénarrables parties de rire de cette époque. La première Fronde sépare les joyeux amis en deux camps. Le couple Sévigné est frondeur et canaille, Henri passe pour galant et dévergondé. Dans ce contexte naît leur fille, Françoise-Marguerite, la future comtesse de Grignan, dans une étrange solitude. En effet, Mme de Sévigné accouche seule, le 10 octobre 1646, sans l'aide d'aucune tante ni cousine. Les Coulanges ont dû certainement désapprouver quelque attitude ou fait, puisqu'ils ne viendront pas non plus au baptême de l'enfant, dix-huit jours après – délai exceptionnel pour l'époque ; l'usage voulait qu'on ondoie les enfants le jour même, afin de leur assurer, quoi qu'il arrive, une mort chrétienne. Françoise-Marguerite sera nommée et parrainée par les familles Chantal et Sévigné. Pourquoi Françoise-Marguerite a-t-elle été ainsi mise dans l'incertitude de sa destination, écartée de sa chaleureuse famille maternelle ?

Deux ans plus tard, Mme de Sévigné met au monde un garçon aux Rochers, le château de son mari en Bretagne. Baptisé le jour même, on attendit cependant quatre ans pour remplir les cérémonies de nomination et de parrainage. Il recevra son prénom Charles de son parrain, alors que son père est mort depuis un an déjà. Tous ces attermoissements indiquent certainement une brouille entre le couple et leurs familles, qu'on peut imputer aux écarts d'Henri, qui avait mauvaise réputation : « Il passait presque partout pour fâcheux. »

Fait marquant, en 1650, Mme de Sévigné renonce à son logement de Paris, rue des Lions, pour aller s'installer en

Bretagne, où l'on prétend que son mari a voulu l'« exiler », peut-être pour pouvoir mener plus facilement joyeuse vie dans la capitale. En 1651, Henri de Sévigné meurt des suites d'un duel à Paris alors que son épouse est en Bretagne avec leurs deux enfants. Un amoureux de sa maîtresse, Mme de Gondran, croyait savoir qu'Henri avait tenu à la belle « des discours à son désavantage¹ ». Le duel lui fut fatal.

On a présenté souvent Mme de Sévigné comme une femme d'honneur bafouée par un mari libertin, qui, pour finir, l'exile et l'abandonne en Bretagne. Cette version ne fut jamais confirmée par elle. Il est certain que, lors des six années de mariage, elle passa plus de temps en Bretagne qu'à Paris. Tous s'accordent pour dire qu'elle ne se présenta pas comme la victime des galanteries bruyantes de son mari, et qu'elle-même savait plaire et s'amuser avec beaucoup d'esprit. Tallemant fit dire à Mme de Sévigné : « M. de Sévigné m'estime et ne m'aime point ; je l'aime et ne l'estime point. » Après la mort d'Henri, elle traversa une période d'affliction où on l'a dite « inconsolable ». Elle sut reprendre en main des affaires que son mari avait négligées, en confiant à son oncle l'abbé de Coulanges la charge d'y mettre de l'ordre, de régler la succession de ses enfants. L'abbé s'acquitta fort bien de cette tâche et, grâce à lui, Mme de Sévigné put vivre de façon aisée toute sa vie, avoir des affaires saines dont elle sera déchargée, offrir à sa fille une bonne dot à son mariage, et à son fils une charge militaire de guidon auprès du roi.

1. *Ibid.*, p. 75.

Elle habite Paris avec une tante, sœur de sa mère, Henriette de La Trousse, avec qui elle élève ses enfants. Elle apparaît comme une belle jeune veuve respectable et chaste. Elle fréquente les salons, échappe aux travers des femmes savantes ou précieuses ridicules et en impose à son entourage par un talent incomparable : « Elle parle juste, elle parle bien, elle a même quelquefois certaines expressions naïves et spirituelles qui plaisent infiniment¹. » Mme de Sévigné fut l'objet de nombreux portraits² élogieux, elle sera cependant blessée de celui, ironique, que son cousin Bussy-Rabutin publiera d'elle dans son *Histoire amoureuse des Gaules*³. Roger Duchêne écrit : « Elle fait agréablement passer pour ses amis beaucoup de gens qui voudraient, s'ils l'osaient, passer pour ses amants⁴ » ; ce fut certainement le cas de son cousin, qui en garda une amertume. Quant à elle, Mme de Sévigné dira, en une formule lapidaire, que « le veuvage emporte le nom de liberté » : la virulente liberté de dire non aux courtisans séduits.

On ne sait presque rien sur l'éducation de ses enfants. Cet aspect de sa vie ne fut pas public et n'émerge pas, même plus tard, dans la correspondance. Certains ont dit qu'elle était une mère attentive et aimante ; d'autres ont affirmé que seule l'intéressait la conversation mondaine, savante et galante. Les enfants sont absents des portraits d'elle, alors que pour d'autres femmes la dimension

1. *Ibid.*, p. 144.

2. *Madame de Sévigné vue par des écrivains, de Bussy-Rabutin à Philippe Sollers*, Paris, L'École des lettres, 1996.

3. *Ibid.*, p. 53.

4. Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 143.

maternelle et éducative est souvent représentée. Cependant, pourquoi vouloir opposer ces deux aspects – mondanité et maternité – quand il est fort probable qu'en elle ils cohabitaient ? Néanmoins, il semble qu'elle ait volontairement séparé sa famille de Coulanges, avec laquelle elle gérât ses affaires et élevait ses enfants, des cercles où elle avait ses activités mondaines et prolongeait la joyeuse vie qu'elle avait connue avec son mari. Elle protégeait ainsi ses enfants des retombées de la réputation scandaleuse de leur père. Elle-même était indemne du scandale qui pesait sur son époux : on l'avait dite « bafouée » et « exilée » par lui ; veuve, elle apparaissait brillante, digne et chaste. Ce clivage avec la désastreuse réputation d'Henri réitère les clivages antérieurs entre les familles paternelle et maternelle, celui du mariage de ses parents, celui de la décision de la famille adoptante, celui des baptêmes. Plus tard, lorsqu'elle élèvera la première de ses petites-filles, Marie-Blanche, les soins qu'elle lui prodiguera feront l'objet de nombreuses discussions avec l'entourage : Mme de Sévigné n'est pas contrainte au clivage face au public pour la génération de ses petits-enfants, comme elle l'avait été pour l'éducation de ses enfants.

FRANÇOISE-MARGUERITE :

« PRINCESSE CHASSÉE DE CHEZ SON PÈRE »

Le seul et unique écho de Françoise-Marguerite enfant n'est pas évoqué par les nombreuses chroniques et gazettes qui ont parlé de Mme de Sévigné, mais par la marquise elle-même dans une lettre à sa fille, le 15 janvier

1674. À cette date, l'une est à Paris, l'autre en Provence, et elles s'écrivent régulièrement deux fois par semaine. La mère écrit :

M. de Pomponne se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle de Sévigné. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange ; vous disiez que vous étiez prisonnière, que vous étiez une princesse chassée de chez son père. Votre frère était beau comme vous ; vous aviez neuf ans. Il me fit souvenir de cette journée¹.

C'est un souvenir d'un moment dans la famille paternelle Sévigné ; l'oncle est Renaud de Sévigné, qui habitait près de Port-Royal à Paris. La même journée fut racontée dans les *Mémoires* du frère de Pomponne, l'abbé Arnauld, où il décrit sa première vision de Mme de Sévigné comme un tableau :

[...] je la vois encore, [...] telle qu'elle me parut [...] arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille, tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agréments et de beauté dans la mère et dans les enfants².

La petite princesse est admirée avec son frère derrière la vitre de son carrosse. Frère et sœur entourent leur mère, si belle et si célèbre. Du carrosse tout ouvert éclate tant de beauté. C'est celle de la mère qui rayonne sur les enfants. Dans la lettre, Mme de Sévigné omet de parler d'elle-

1. Le 15 janvier 1674, tome I, p. 668.

2. *Ibid.*, note, p. 1386.

même, alors que c'est elle qui est vantée par ses admirateurs ; Pomponne n'a sûrement pas manqué de le lui rappeler. Mais, comme à son habitude, elle transfère les compliments sur sa fille pour la rassurer et surtout pour qu'elle ne lui fasse pas grief de ce qui pourtant est l'évidence : c'est elle, Mme de Sévigné, qui était toujours mise en avant. À neuf ans, chez son oncle Sévigné, alors qu'elle est dans la famille de son père, Françoise-Marguerite n'y est pas, elle est « prisonnière » derrière une vitre, elle se dit « princesse chassée de chez son père » : ainsi se formule le fantasme de la petite fille. « Princesse chassée de chez son père », certes, elle est « princesse », mais elle ne peut rejoindre le royaume de son père décédé. Elle en aurait été chassée, mais par qui ? par son père ou par sa mère ? Par son père elle fut chassée, car en mourant scandaleusement il abandonna sa fille et, même avant cela, il n'accomplit pas correctement les cérémonies de nomination de ses enfants. Par sa mère aussi, elle fut chassée de chez son père car, avec ses efforts d'assainissement de ses affaires et de sa réputation, Mme de Sévigné retire ses enfants de l'influence de leur père, de sa fâcheuse réputation d'homme dispendieux, trompeur, noceur. Elle les a retenus dans le réseau serré de sa famille Coulanges, les coupant de la mondanité brillante. Cette formule dit le double exil de la fille : « prisonnière » [de sa mère], « princesse chassée de chez son père ». L'un étant le revers de l'autre, la princesse est chassée de chez son père, parce que est chassée la réputation sexuelle scandaleuse de celui-ci ; l'effort de chasser ces traits paternels constitue l'emprisonnement même de la fille. En clivant ses enfants de sa vie mondaine, en renonçant à une vie

sexuelle active, Mme de Sévigné était indemne de tout scandale.

L'ÉCLAT DE « LA PLUS JOLIE FILLE DE FRANCE »

Au moment de son adolescence, Françoise-Marguerite est très poussée en avant par sa mère, au point qu'elle fut chantée par de petits et grands poètes. La jeune fille apparaît aux yeux du monde comme une beauté naissante, tout issue de la brillance de sa mère. On dira d'elle : « C'est un soleil qui ne fait que de naître / Dans le sein d'un autre soleil¹. » En 1663, Ménage, dans un de ses *Poemata*, écrit :

Vous n'aimez point votre fille
Ce miracle de nos jours.
Par l'éclat incomparable
De votre teint, de vos yeux,
Par votre esprit adorable,
Vous l'effacez en tous lieux².

Mme de Sévigné fera censurer cette version désobligeante pour sa fille ; le poète se rattrapera en écrivant une autre version du poème : « D'une mère toute belle, fille plus belle encore. » Là est le mensonge maternel.

Mlle de Sévigné ou « la plus jolie fille de France » : le compliment galant, déjà évoqué de multiples façons à propos de la mère, semble prendre pour la fille le carac-

1. Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 170.

2. *Ibid.*

tère officiel d'un nom établi. Mlle de Sévigné est, à l'âge de dix-huit ans, « la plus jolie fille de France ».

Trois fois, elle danse avec le roi, lors des bals de la cour. Tout de suite, les médisants voient dans le succès de « la belle Lionne » (comme on la surnomme) la possibilité d'être choisie comme maîtresse du roi. La petite « princesse », devenant officiellement la maîtresse du « Lion amoureux¹ », digne fille de son père, fait-elle ainsi retour au royaume de son père ? Occuper la couche du roi, voilà le sommet de la débauche publique ! Ce destin si envié est possible, mais Mme de Sévigné ne saurait ignorer que c'est un établissement précaire, voué à s'effacer dans le mépris. Elle a beau avoir réussi pour sa fille au-delà de ce qu'elle voulait, elle ne peut se défaire de ses convictions profondes, elle ne perd pas les valeurs de la légitimité, elle ne saurait entraîner Françoise-Marguerite dans une telle aventure. Effarouchée certainement par l'audace des ambitions que les courtisans prêtent à sa fille, Mme de Sévigné prend une position de recul et retire sa fille des bals de cour.

Cette manœuvre brusque n'est pas sans retombées, car avoir séduit le roi empêche les autres prétendants de la cour de s'approcher, et sa fille devient difficile à marier. Épouser Mlle de Sévigné, c'est s'exposer au risque du ressentiment du roi, et peut-être tomber en disgrâce. Les jaloux insinuent aussi que la jeune fille a eu des amants. Sa réputation compromise, les prétendants se détournent d'elle. Le célibat était impensable hors du couvent. Or,

1. Titre d'une fable de La Fontaine dédiée à Mlle de Sévigné, à propos de laquelle les courtisans s'amuserent. Cf. Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 199.

Mme de Sévigné revendique pour son enfant un mariage comportant les garanties de noblesse et de fortune au plus haut niveau. Elle s'est elle-même déclarée à l'occasion des nombreuses négociations comme étant « la reine des incidents », ce qui montre bien qu'à vouloir le mieux pour sa fille elle faisait rater ses chances d'établissement.

Finalement, les négociations se concluent avec un noble, doublement veuf, âgé de trente-sept ans, père de deux filles. On peut comprendre que la marquise ait voulu faire des concessions pour marier sa fille. Cette union se règle comme une affaire d'argent. La marquise consent à de grands sacrifices financiers pour réunir une dot énorme. Cette fois, elle veut aboutir et elle néglige délibérément de s'informer de la situation de fortune réelle du futur mari, le comte de Grignan, laquelle se révélera si précaire que la maison Grignan s'acheminera vers la ruine au fil de ce mariage. À son cousin Bussy-Rabutin, elle décrit son gendre ainsi : « Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine [ma fille], et même son père et son fils par une bonté extraordinaire, de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été..., nous ne marchandons point¹. » La marquise semble vouloir à tout prix sortir d'intrigue.

La conception que l'on a du mariage à l'époque implique que seuls les critères de naissance et de fortune comptent dans les négociations que mènent les deux familles et leur entourage. Cependant, les deux jeunes gens se sont plu. Le contrat préliminaire note : « M. de Grignan [...] désirant passionnément l'épouser » ; et

1. Le 4 décembre 1668, tome I, p. 105.

Mme de Sévigné soulignera, deux ans plus tard, combien de « facilité » et de « disposition » elle avait trouvé pour Grignan dans le cœur de sa fille.

Françoise-Marguerite épouse donc François de Grignan le 29 janvier 1669, elle a vingt-trois ans. C'est un mariage d'amour. On raconte avec raillerie que la nuit de noces fut un échec : comment ne pas être défait devant « le plus beau pucelage du monde¹ », courtoisé par le roi lui-même ? Le couple s'installe en avril chez Mme de Sévigné, rue de Thorigny, à Paris, dans un nouvel appartement loué par elle. Une naissance s'annonce. Alors que tout est en ordre, on peut peut-être penser que le deuil de son mari Henri pèse moins sur la marquise.

Six mois plus tard, Mme de Grignan apprend la nomination de son mari comme lieutenant général en Provence, ce qui va entraîner un bouleversement dans leur vie. Pour occuper sa charge, le comte devra partir vivre dans son château provençal, certainement accompagné de sa femme. Par cette nomination prestigieuse, Louis XIV punissait-il Grignan d'avoir épousé la « belle Lionne », en l'éloignant de Paris ? La « belle Lionne » devra envisager de quitter sa mère et Paris.

À cette même époque, Mme de Grignan assiste à la chute de cheval de son beau-frère, Charles-Philippe de Grignan, et s'en trouve mal au point de perdre l'enfant qu'elle attend. Les mauvaises langues se déchaînent à nouveau, attribuant l'accouchement de la jeune comtesse au bouleversement provoqué par la vision de la chute de son amant. Une chanson court bientôt : *d'avoir choisi*

1. Selon la formule de Bussy, le 16 mai 1669, tome I, p. 111.

*votre beau-frère, il vous fera l'amour sans bruit*¹. Ainsi, la scandaleuse réputation d'Henri, activement maintenue en dehors du cercle familial par les soins de Mme de Sévigné, fait retour sur sa fille à la première occasion.

La scène de la chute de cheval du beau-frère vient cristalliser pour la jeune femme à la fois l'arrachement qui s'annonce d'avec sa mère et la naissance de l'enfant qu'elle attend. Or le premier héritier mâle meurt en naissant. Pour Françoise-Marguerite, l'excès de séduction manœuvré par sa mère aura produit non pas un « plus », mais un « moins » : le retour de la réputation scandaleuse de son père, la perte d'attrait des prétendants, les méchantes rumeurs et la mort de son premier enfant.

Il fallut quelques mois pour que le comte de Grignan réunisse l'argent du paiement de sa charge et mette au point les conditions de son départ. Lorsqu'il envisage de partir, sa femme commence une deuxième grossesse. Il quitte Paris seul pour la Provence, le 19 avril 1670. Sa femme, enceinte de deux mois, est retenue par sa mère à Paris, pour « y faire ses couches ». Les médisants profitent de cette séparation pour railler encore la jeune femme. Duchêne écrit que « pour rassurer son époux et désarmer l'opinion publique elle adopta une attitude irréprochable en s'enfermant dans sa chambre² ». En juin, Mme de Sévigné écrit au comte pour lui vanter l'amour que sa fille a pour lui : « Je ne crois point qu'on puisse plus aimer qu'elle vous aime³. » Françoise-Marguerite

1. Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 218.

2. *Ibid.*, p. 223.

3. Le 25 juin 1670, tome I, p. 126.

l'étonne par son impeccable conduite, elle a changé. À son gendre elle écrit :

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie fille du monde ? Peut-on être plus honnête, plus régulière ? Peut-on vous aimer plus tendrement ? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens ? Peut-on souhaiter plus passionnément être avec vous ? Et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs ? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille, mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres¹.

La nouvelle réputation de Mme de Grignan se forge : elle passe pour austère, régulière, exacte, amoureuse de son époux. « Si elle voulait après cela devenir folle et coquette, elle le serait un an avant qu'on le pût croire, tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse », écrit sa mère. Le mariage, la perte de son premier fils, l'éloignement de son mari l'ont perturbée.

On apprendra plus tard qu'à cette époque Françoise-Marguerite, enceinte, ne supportait absolument plus sa mère ; elle devait la haïr en silence. Dans ce fragment de lettre, nous pouvons percevoir le désarroi de la mère devant ce qu'elle pensait être l'hostilité de sa fille :

Vous me dites ma bonne que j'ai été injuste sur le sujet de votre amitié. Ah ! ma bonne, je l'ai été encore bien plus que vous ne le pensez ; je n'ose vous dire jusqu'à quel point a été ma folie. J'ai cru que vous aviez de l'aversion pour moi, et je l'ai cru parce que je me trouvais, pour des gens que je haïssais, comme il me semblait que vous étiez pour moi ; et songez que je croyais cette épouvantable chose au milieu du désir extrême de découvrir le contraire, et comme malgré moi. Dans ces

1. Le 6 août 1670, tome I, p. 129.

moments ma bonne, il faut que je vous dise toute ma faiblesse : si quelqu'un m'eût tourné un poignard dans le cœur, il ne m'aurait pas plus mortellement blessée que je l'étais de cette pensée¹.

Mme de Sévigné était envahie par la supposition de l'« aversion » de sa fille, torturée par le doute avec le désir de ne pas y croire. Cette cruelle pensée la blessait « plus mortellement » qu'un vrai poignard ne l'aurait fait. Elle peut l'avouer seulement lorsque sa fille sera loin, et celle-ci tentera, lettre après lettre, de persuader sa mère du contraire, c'est-à-dire de sa tendresse.

Après avoir accouché d'une fille, nommée Marie-Blanche et baptisée le jour même (novembre 1670), Mme de Grignan quitte Paris, en février 1671, pour rejoindre son mari en Provence. Elle laisse à sa mère sa fille de deux mois et demi. Au moment du départ, Mme de Sévigné lui offre un diamant qu'elle accompagne d'un petit billet déclaratif : « Qu'il vous fasse souvenir de moi et de l'excessive tendresse que j'ai pour vous, et par combien de choses je voudrais vous la pouvoir témoigner en toutes occasions, quoi que vous puissiez croire là-dessus. » La petite Marie-Blanche, nouveau-née, est peut-être laissée en compensation du vide du départ. Avec cet échange de présents s'amorce la correspondance.

Aujourd'hui, nous avons accès à une correspondance à une seule voix, n'ayant plus aucune lettre de la fille à sa mère. En effet, après le décès de Mme de Grignan, sa fille Pauline, héritière des lettres, un jour de colère, détruisit toutes les lettres de sa mère à sa grand-mère, mais elle ne

1. Le 15 avril 1671, tome I, p. 219-220.

réussit pas, malgré ses dernières volontés, à faire disparaître celles de sa grand-mère à sa mère. Nous verrons dans le détail l'histoire rocambolesque de la publication controversée des *Lettres* de Mme de Sévigné.

Les lettres couvrent essentiellement les périodes de séparation. Nous avons quelques renseignements sur les périodes de vie commune soit par les lettres aux tiers, peu nombreuses, soit par les commentaires après coup, lors des séparations suivantes. Sur la période de 1671 à 1694, vingt-quatre ans qui vont du premier départ de Paris de Mme de Grignan à la dernière installation de Mme de Sévigné à Grignan, où elle mourut en 1696, elles ont été séparées environ la moitié du temps : il y a une douzaine d'années de correspondance assidue.

Divisons la correspondance en trois périodes. La première : « Déclaration d'amour flamboyant », couvre le temps des deux premières séparations, soit de février 1671 à septembre 1675. La deuxième période : « L'impossible rivé au corps », au cours de laquelle tout est obstacle, maladies et malentendus, qui va de 1675 à 1680. La troisième période : « Sérénité et Providence », qui va de 1680 à la fin (en 1694), au cours de laquelle Mme de Sévigné accède à un certain renoncement en s'appuyant sur une soumission à la Providence et où sa fille acquiert une nouvelle maturité.

1 - DÉCLARATION D'AMOUR FLAMBOYANT DE LA MÈRE, FROIDEUR DE LA FILLE

Le ravage : « un mal de corps »

J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la retrouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant. Il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme [...]. Je demandai la liberté d'être seule. [...] J'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter ; toutes mes pensées me faisaient mourir. [...] je revins enfin à huit heures [...]. Cette chambre où j'entrais toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes, mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre pauvre petite fille qui me représentait la mienne¹.

Il n'y a lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur. Toute votre chambre me tue ; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu pour rompre un peu la vue d'une fenêtre sur ce degré où je vous vis monter dans le carrosse [...] et par où je vous rappelai. Je me fais peur quand je pense combien alors j'étais capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois ; ce cabinet où je vous embrassai sans savoir ce que je faisais ; [...] ces larmes qui tombaient de mes yeux à terre² [...].

Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague. Je fonds en larmes en les lisant ; il me semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié. Il me semble que vous m'écriviez des injures ou que vous soyez malade ou qu'il vous soit arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire. Vous m'aimez ma chère

1. Le 6 février 1671, tome I, p. 149-150.

2. Le 3 mars 1671, tome I, p. 175.

enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance [...]. Vous vous amusez à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire¹.

Ce que je souffris est une chose à part dans ma vie, qui ne reçoit nulle comparaison. Ce qui s'appelle déchirer, couper, déplacer, arracher le cœur d'une pauvre créature, c'est ce qu'on me fit ce jour-là ; je vous le dis sans exagération².

Le départ de Mme de Grignan laisse sa mère effondrée, meurtrie. La douleur aiguë, sauvage, que ressent Mme de Sévigné s'exprime continûment pendant les mois qui suivent cet événement capital. C'est un arrachement vécu dans le corps. Elle hallucine le départ de sa fille : « Je vois ce carrosse qui avance toujours et qui n'approchera jamais de moi. » Elle ne dit pas que le carrosse s'éloigne, non, « il avance ». Elle voudrait le retenir, mais chaque jour le carrosse emporte et emporte sa fille loin d'elle, c'est une des visions qui la tourmentent le plus. Elle décrit à sa fille le trou laissé par son départ, sa hantise d'y sombrer, son besoin de cacher cette béance, de la dérober à sa vue pour qu'elle cesse d'être meurtrie. L'acuité de la vision de cet espace fatal véritablement la tue.

En place de sa fille, sa petite-fille : unique et dérisoire réplique de l'absente. Marie-Blanche, restée avec sa grand-mère, n'atténue rien, elle ne se substitue pas à sa mère, elle matérialise la présence de l'absente, sa grimace. À qui ou à quoi imputer cette douleur ? Mme de

1. Le 9 février 1671, tome I, p. 151-152.

2. Le 18 mai 1671, tome I, p. 255.

Grignan, enceinte de Marie-Blanche, retenait une violente hostilité envers sa mère lorsqu'elles cohabitaient à Paris. Elle avait hâte d'être délivrée pour partir rejoindre son mari. Une fois dégagée de sa mère, Mme de Grignan peut lui écrire des mots apaisants, lui donner de bonnes nouvelles de son état, de sa santé. Mais Mme de Sévigné les reçoit d'abord comme des injures : elle ne peut pas imaginer sa fille autrement que malade, en danger, atteinte comme elle par la cruauté de la séparation.

Loin de sa mère, Mme de Grignan se sent tout de suite mieux, elle retrouve l'allant qu'elle avait perdu auprès d'elle. Cette attitude ne changera pas avec le temps. Seulement, à distance, elle peut déclarer son amour pour sa mère, la calmer et se libérer du poids de l'avoir haïe et de l'avoir fait souffrir.

En s'efforçant de « glisser » et de faire diversion, Mme de Sévigné réussit à atténuer l'emprise totalitaire de la souffrance du départ de sa fille pour laisser place à l'élan de la vie qui l'entoure. Elle flatte sa fille, elle fait la chronique des événements parisiens, ainsi que de ceux qui intéressent les intérêts politiques ou financiers du couple Grignan. Elle passe sans transition d'un sujet à l'autre avec une respiration vive qui donne à chaque lettre un rythme qui n'est jamais lassant. La langue éclate entre l'écrit et le parler direct. Elle ne termine jamais une lettre sans une phrase ou un paragraphe d'extrême tendresse. Cependant revient toujours lancinante la douleur : « Cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme que je sens comme un mal du corps¹. »

1. Le 18 février 1671, tome I, p. 162.

Un « rideau », un « préservatif »

Nous sommes à la mi-février 1671, Françoise-Marguerite vient d'arriver à Grignan. Dans les lettres adressées à sa mère, elle s'explique sur son attitude maussade d'avant son départ de Paris, elle rend sa mère responsable de ses accès de mauvaise humeur. Mme de Sévigné réplique :

Mais je ne veux point que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait. Tant pis si je vous cachais ; vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau. Il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection ; nous l'avons dit mille fois. Pour moi, il me semble que je suis toute nue, qu'on m'a dépouillée de tout ce qui me rendait aimable. Je n'ose plus voir le monde, et quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement. Peu de gens sont dignes de comprendre ce que je sens¹.

Le sujet était rebattu depuis longtemps, la fille se plaignait de ce que sa mère lui faisait de l'ombre. Dès son apparition dans le monde, le public a prétendu que l'éclat de la fille naissait de l'éclat de la mère, qui, tout en voulant la mettre en valeur, l'effaçait. Mme de Sévigné, même bouleversée et désireuse de plaire à sa fille, ne se laisse pas reprocher son propre éclat. La réponse est saine, si rideau il y a, il ne fait que cacher une perfection qui se révèle si on la découvre. Il n'y a donc rien à déplorer. La marquise sait qu'il n'y a pas de perfection sans un rideau pour la

1. Le 11 février 1671, tome I, p. 155.

couvrir. Sa fille est donc ce joyau qui ne se montre que voilé, ne lui en déplaît.

Il y a deux fonctions du rideau : cacher et protéger (couvrir). Pour la fille, la mère était un rideau qui la cachait et atténuait sa valeur, alors que, pour la mère, ce même rideau protégeait, en la couvrant, la perfection de sa fille, pour mieux la parfaire, la conserver et la faire valoir une fois découverte. La levée du rideau a aussi deux fonctions : découvrir l'une, dénuder l'autre. La perfection de la fille est révélée, la mère est mise à nue, écorchée. La marquise se dit rendue à l'état sauvage, « un loup-garou », elle ne peut se montrer, ni soutenir le regard. Elle est dépouillée, elle n'a plus de peau. Si la mère était le rideau, cacher et couvrir sa fille la rendait elle-même aimable. Cette jeune fille « cachée » fonctionnait pour sa mère comme une parure, un vêtement, une protection nécessaire à son éclat. L'écran retiré, l'une devient joyau qui brille, l'autre devient écorchée. La présence de la fille sous la houlette de sa mère donnait à la mère la sécurité du lien affectif le plus essentiel à sa vie, ce qui lui permettait de pouvoir se présenter, vivre et briller en société. C'est sûrement cette fonction vitale qu'occupait Françoise-Marguerite pour Mme de Sévigné qui rendait la mère insupportable à la fille. Le fait était réputé, La Rochefoucault avait dit de Mlle de Sévigné qu'« écu elle ne valait maille » derrière sa mère. « Maille », c'est la moitié d'un écu. Une « moitié » d'éclat et de valeur était logiquement soustraite à la fille pour rendre la mère plus éclatante. En partant, la fille récupérait cette moitié qui soudain s'arrachait à la mère.

La brillance de l'écu est la métaphore du charme, de l'éclat de la féminité d'une femme appréciée par le monde.

Une moitié de féminité était, par l'effacement, soustraite à la fille pour faire valoir la mère, et la fille s'en sentait diminuée. Voilà qu'en partant la fille arrache ce « maille » à la mère pour son propre profit de femme : briller au château de son mari et dans la noble société provençale. La mère en est atteinte jusque dans son corps : « un mal de corps ».

Si vous êtes mon préservatif, comme vous le dites, je vous suis obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai pour vous. Je ne sais de quoi elle m'a gardée, mais quand ce serait de feu et d'eau, elle ne me serait pas plus chère. Il y a des temps où j'admire qu'on veuille seulement laisser entrevoir qu'on a été capable d'aimer et d'être aimée¹.

Curieuse métaphore, Mme de Grignan « préservatif » de Mme de Sévigné, dans ce contexte, comment peut-elle être cette fine pellicule qui protège des effets indésirables du désir sexuel et tient lieu de double peau au phallus érigé ? C'est l'« amitié » qu'elle porte à sa fille qui aurait préservé la mère des incendies et des inondations ; on pense au feu du désir et aux flots de larmes de la douleur de deuil. Grâce à sa fille, la mère ne s'est abandonnée ni à l'acte sexuel, ni à la douleur du deuil, mais elle a pu laisser entrevoir sa capacité d'aimer et d'être aimée. Contrairement à sa fille, qui donne à sa déclaration une nuance de reproche, une fois de plus, la marquise n'y voit rien à redire, plutôt même un avantage.

Françoise-Marguerite aurait servi à une gloire maternelle sans risque. L'« amitié » pour la fille protège et fait

1. Le 13 novembre 1675, tome II, p. 160.

briller la mère, érige la fille. Comme si le préservatif faisait la brillance même. Dans des lettres tardives, Mme de Sévigné confirmera cette élévation : « Jamais rien n'a paru à mon goût et à mes yeux comme Mlle de Sévigné. Le monde me fit sa cour en vous élevant à la dignité où je vous avais mise¹. » Comme on l'a vu, cette position n'était pas si avantageuse pour Françoise-Marguerite, puisqu'il fallait sans cesse « la rassurer en l'élevant toujours au-dessus des autres beautés² ».

Le dépouillement, l'écorchage de la mère par le départ de sa fille, la prive d'un écran, d'une peau indispensable, et ouvre une blessure cruelle qui inaugure son écriture. Le préservatif enlevé, c'est l'amour d'écriture qui va s'y substituer. Ou plutôt la blessure ouverte par l'arrachement du préservatif a trouvé dans la correspondance le lieu de son érotique, la nervure d'un incomparable talent. L'écriture, c'est la « vie » de Mme de Sévigné, sa « respiration » même. Mme de Grignan ne pouvait pas ne pas suivre sa mère sur ce chemin, elle y a trouvé, elle aussi, son élan, mais toujours en écho, en réponse à sa mère. Ce qui faisait force vitale pour l'une valait injonction pour l'autre.

Un amour transi

À présent c'est par et pour sa fille que Mme de Sévigné vit, elle le dit ainsi. Son amour est total, plus que tout, jusqu'à la mort, il est sa douleur même. Lisons les termes

1. Le 24 mai 1690, tome III, p. 882.

2. (4 janvier 1690). Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 172.

de déclarations d'amour éternelles, présentes en chaque lettre et mêlées à des considérations actuelles souvent enjouées, parfois ironiques, toujours lucides et spirituelles :

Je suis absolument et si entièrement à vous qu'il n'est pas possible d'y ajouter la moindre chose. Je vous prie que je baise vos belles joues et que je vous embrasse tendrement, mais cela me fait pleurer¹.

Ou encore :

Vous seule pouvez faire la joie de ma vie ; je ne connais que vous et hors de vous, tout est loin de moi.

Tout ce qui me vient de vous et par vous me va uniquement au cœur.

Je vous aime au-delà de ce qu'on peut imaginer².

Je vous aime avec une tendresse infinie. Vous m'êtes chère par mille endroits. Je suis tout occupée de vous et de votre santé. Jamais il ne s'est vu un attachement si naturel et si véridique que celui que j'ai pour vous³.

Je vivrai pour vous aimer et j'abandonne ma vie à cette occupation et à toute la joie et à toute la douleur, à tous les agréments et à toutes les mortelles inquiétudes et enfin à tous les sentiments que cette passion me pourra donner⁴.

Sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il était possible, écumer votre cœur [...] comprendre vivement

1. Le 13 mars 1671, tome I, p. 183.

2. Le 24 avril 1671, tome I, p. 234.

3. Le 6 mai 1671, tome I, p. 243.

4. *Ibid.*, p. 245.

ce que c'est que d'aimer quelqu'un plus que soi-même : voilà comme je suis [...] on abuse de cette expression [...] je la sens tout entière en moi, et cela est vrai¹.

Et, en réponse aux signes de tendresse que lui manifeste sa fille :

la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments².

Je souhaite ma petite que vous m'aimiez toujours, c'est ma vie, c'est l'air que je respire [...].

Vous me baisez et m'embrassez si tendrement ! Pensez-vous que je ne reçoive point vos caresses à bras ouverts ? Pensez-vous que je ne baise point aussi de tout mon cœur vos belles joues et votre belle gorge ? Pensez-vous que je puisse vous embrasser sans une tendresse infinie ? Pensez-vous que l'amitié puisse aller plus loin que celle que j'ai pour vous³ ?

Ma bonne, savez-vous que je vous aime plus que ma vie⁴ ?

On n'a point de repos quand on aime⁵.

Je vous aime si passionnément que j'en cache une partie, afin de ne vous point accabler. Je vous remercie de vos soins, de votre amitié, de vos lettres ; ma vie tient à toutes ces choses-là⁶.

Vous savez avec quelle passion je vous aime, et quelle inclination j'ai eue toute ma vie pour vous. Tout ce qui peut m'avoir

1. Le 1^{er} avril 1671, tome I, p. 207.

2. Le 18 février 1671, tome I, p. 160.

3. Le 9 avril 1671, tome I, p. 215. (Ce passage fut le plus censuré dans les publications successives.)

4. Le 13 septembre 1671, tome I, p. 342.

5. Le 16 septembre 1671, tome I, p. 345.

6. Le 21 octobre 1671, tome I, p. 366.

rendue haïssable venait de ce fonds ; il est en vous de me rendre la vie heureuse ou malheureuse¹.

Je suis à vous sans aucune exagération ni fin de lettre *hasta la muerte* inclusivement².

Mme de Sévigné sait très bien que c'est à cause de ce « fonds » d'amour exclusif et passionné qu'elle se rend « haïssable » à sa fille.

Mme de Grignan était sûrement touchée, inquiète et aussi coupable de savoir sa mère si bouleversée, elle n'avait jamais entendu de telles déclarations maternelles puisque cet amour est né de la blessure de la séparation, d'une douleur inconnue auparavant. Maintenant qu'elle est sous la protection de son mari à deux cents lieues de sa mère, elle peut dire à sa mère qu'elle l'aime à son tour.

Cette folie amoureuse ira fort loin puisque, la première année de leur séparation, un prêtre refusera l'absolution à Mme de Sévigné, étant une « jolie payenne » qui s'enfonce dans la douleur et « idolâtre » sa fille.

Les revers de l'« amitié »

Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche ! et quel miracle que vous n'ayez pas été brisée et noyée dans un moment ! Ma bonne, je ne soutiens pas cette pensée ; j'en frissonne, et m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau ? de bonne foi n'avez-vous point été effrayée d'une

1. Le 25 octobre 1671, tome I, p. 370.

2. Le 4 novembre 1671, tome I, p. 376.

mort si proche et si inévitable ? avez-vous trouvé ce péril d'un bon goût ? [...] Je ne l'oublierai de ma vie, et suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion que de m'avoir fait naître, sans comparaison¹.

Je vous prie ma bonne de ne point faire des songes si tristes de moi ; cela vous émeut et vous trouble. Hélas ! ma bonne, je suis persuadée que vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé [...]. J'ai une santé au-dessus de toutes les craintes ordinaires ; je vivrai pour vous aimer²...

Vous me dites que vous êtes fort aise que je suis persuadée de votre amitié, et que c'est un bonheur que vous n'avez pas eu quand nous avons été ensemble. Hélas ! ma bonne, sans vouloir vous rien reprocher, tout le tort ne venait pas de mon côté. À quel prix inestimable ai-je toujours mis les moindres marques de votre amitié ! En ai-je laissé passer aucune sans en être ravie ? Mais aussi combien me suis-je trouvée inconsolable quand j'ai cru croire le contraire³ !

Hantée par le doute de n'avoir pas ému l'aimée et de n'être pas aimée d'elle, Mme de Sévigné se saisit de toute occasion pour imaginer un accident mortel, et elle en frémit. Elle expose ses frayeurs comme une jouissance.

De son côté, Mme de Grignan rêve de la maladie et de la mort de sa mère. Ainsi ses vœux de mort répondent-ils aux idées de mort de sa mère – réplique à l'exigence totale de l'« amitié » de la mère. La marquise ne voit pas que sa fille est habitée par un autre doute infernal : la

1. Le 4 mars 1671, tome I, p. 176.

2. Le 6 mai 1671, tome I, p. 245.

3. Le 18 mars 1671, tome I, p. 187.

comtesse imagine que toute cette luxuriance amoureuse pourrait bien travestir le contraire.

Le malentendu est entier : chacune impute à l'autre de ne pas avoir reçu comme il faut ses propres marques de tendresse, en somme d'avoir boudé ou négligé l'autre, faisant mine de ne pas se sentir suffisamment aimée. Tout se renverse, c'est Mme de Grignan qui semble se féliciter que sa mère reçoive enfin les preuves de son « amitié », elle précise que, si elles ne s'entendaient pas quand elles vivaient ensemble à Paris, ce n'est pas parce qu'elle n'aimait pas sa mère, c'est parce que sa mère ne recevait pas son amour. La fille revendique une autonomie d'aimer activement, et pas seulement de rendre l'amour qu'elle reçoit. Dans le même temps, elle peut se montrer jalouse de l'amour que sa mère voue à d'autres, à Marie-Blanche, sa propre fille par exemple. Mme de Grignan manifeste que l'élection superlative dont elle est l'objet est impraticable, insupportable, menaçante.

Cependant Mme de Sévigné ne s'enfonce pas dans les explications ; elle dit ce qu'elle a à dire, et passe. Elle préfère flatter sa fille en suivant les moindres mouvements de sa vie et, au passage, envoyer naïvement une petite pique comme : « Où est passée votre paresse d'antan ? » Cette fameuse « indifférence » qui tenait Françoise-Marguerite à l'écart et faisait écran aux assiduités de sa mère ? Comment cette précieuse paresse s'arrange-t-elle de M. de Grignan ? Mme de Sévigné oublie que, sans elle, sa fille n'a plus besoin de sa « paresse ». Préfère-t-elle insinuer que sa fille devrait s'absenter aussi de son mari ?

Le retrait, l'absence, la paresse, la bouderie étaient les modes par lesquels la fille manifestait sa résistance et son

refus des assiduités de sa mère. Plus tard, nous le verrons, elle tombera malade, pour manifester l'impossibilité de cohabiter avec elle.

La fille est quelque peu persécutée par la finesse de sa mère. Françoise-Marguerite suppose que sa mère pense qu'elle ne s'entend pas bien avec son mari. Mme de Sévigné nie absolument, et s'étonne que sa fille puisse avoir une telle idée. Elle lui rappelle que le seul souci de sa vie est le bonheur de sa fille, particulièrement son bonheur conjugal. Elle ajoute perfidement qu'elle voudrait seulement en avoir confirmation. Il n'y a pas de lieu où la marquise ne s'insinue pas.

De son côté, Mme de Grignan, pour se venger, montre à des amis les lettres de sa mère où celle-ci expose son désarroi. La fille cache volontairement les tendresses et présente ainsi un tableau tronqué d'une folie maternelle. Mme de Sévigné s'insurge :

Vous êtes bien plaisante, Mme la Comtesse, de montrer mes lettres ? Où est donc ce principe de cachoterie pour ce que vous aimez ? Vous souvient-il avec combien de peine vous vous résolviez enfin à nous confier les dates de celles de M. de Grignan ? Vous pensez m'apaiser par vos louanges et me traiter toujours comme la *Gazette de Hollande* ; je m'en vengerai. Vous cachez les tendresses que je vous mande, friponne ; et moi je montre quelquefois à certaines gens, celles que vous m'écrivez. Je ne veux pas qu'on croie que j'ai pensé mourir, et que je pleure tous les jours, *pour quoi ? pour une ingrate*. Je veux qu'on voie que vous m'aimez, et que si vous avez mon cœur tout entier, j'ai une place dans le vôtre¹.

1. Le 11 mars 1671, tome I, p. 181-182.

Ce manque de pudeur de la fille envers sa mère, à l'opposé de sa discrétion envers son mari, compromet la mère. La fille montre à d'autres les débordements maternels, elle fait voir ses faiblesses, son indécence. Ainsi, en faisant semblant de se défausser elle-même de sa part réciproque d'« amitié » dans ce rapport, elle ternit l'image de sa mère.

Maintenant que la fille a une sexualité, soustraite à la vue de sa mère, celle que sa mère contenait grâce à la brillante érection de sa fille se trouve peut-être libérée et s'exprime de façon affolante dans les lettres. La fille la reçoit comme excessive et dangereuse, comme une obscénité qui la dérange.

Aux premières loges de la vie sexuelle de ses enfants

Le fils de Mme de Sévigné, Charles, vit à Paris. Sa mère lui a acheté une charge militaire de guidon du roi, juste après le mariage de sa sœur, pour compenser et équilibrer les dépenses de la dot, dans un esprit d'équité entre ses deux enfants. C'est un jeune homme léger et drôle. Leur relation semble affectueuse et joyeuse. Le thème de Charles et de ses aventures sexuelles court d'une lettre à l'autre. La sexualité de son fils amuse la marquise, celle de sa fille l'inquiète par les grossesses qui s'ensuivent.

Il veut se faire bouillir dans une chaudière avec des herbes fines pour *se ravigoter* un peu. Il me conte toutes ses folies. Je le gronde et je fais scrupule de les écouter ; et pourtant je les écoute. Il me réjouit, il cherche à me plaire. Je connais la sorte

d'amitié qu'il a pour moi. Il est ravi, à ce qu'il dit, de celle que vous me témoignez. Il me donne mille attaques de l'attachement que j'ai pour vous. Je vous avoue, ma bonne, qu'il est grand, quand même je le cache¹.

Je suis sa confidente, et je conserve cette vilaine qualité, qui m'attire de si vilaines confidences, pour être en droit de dire mes sentiments sur tout. Il me croit autant qu'il peut il me prie [que] je le redresse ; je le fais comme une amie².

Mme de Sévigné relate les frasques de son fils : « il est tombé sous les lois de Ninon », la fameuse Ninon de Lenclos, qui avait été la maîtresse d'Henri de Sévigné. Si « elle a gâté son père », la dame ne semble pas non plus faire grand bien au fils, qui attrape vite la maladie. Mme de Sévigné raconte à sa fille de façon crue et ironique les impuissances de Charles : il est « un cœur de citrouille fricassé dans la neige », « son dada demeura court à Lérída... Le cavalier en désordre sortit en déroute, croyant être ensorcelé... Nous rîmes fort. » Charles reproche à sa mère de lui avoir donné sa « glace », qu'elle aurait mieux fait de donner à sa fille, qui, étant enceinte tous les ans, passe pour avoir un chaud tempérament. Mme de Sévigné était réputée frigide au temps de son mariage – du moins c'est ce qu'avait fait croire son mari. Elle a « beau l'assurer que l'empire amoureux est rempli d'histoires tragiques, il ne peut se consoler », ce qui la fait beaucoup rire.

Charles, très présent auprès de sa mère, pallie l'absence de sa sœur. Il accompagnera volontiers sa mère lors de ses

1. Le 17 avril 1671, tome I, p. 223.

2. Le 22 avril 1671, tome I, p. 228.

voyages en Bretagne et la séduit surtout avec les récits de ses défaites sexuelles. Serait-ce son moyen de se faire aimer par une mère qui adore sa fille plus que tout, même si elle s'efforce de le cacher ? Mme de Sévigné l'a deviné, elle ne peut pas s'empêcher de s'amuser des trébuchements d'homme de son fils, cela fait son commerce avec lui.

Elle préconisait une partition entre une sexualité conjugale juste nécessaire pour engendrer l'héritier, et une autre, libertine, pour s'amuser, sachant que celle-ci peut être mortelle. Elle a systématiquement voulu s'en protéger et protéger ses enfants de ces dangers. S'il est vrai qu'elle a déposé en sa fille la part refusée de son érotisme, on peut comprendre ses émois lorsqu'elle est confrontée à la sexualité effective de sa fille, hantée qu'elle est par le risque mortel des grossesses. Selon la logique subtile de son « excessive tendresse », Mme de Sévigné fait équivaloir beauté avec santé de sa fille, puis santé de la fille avec santé de la mère, enfin conservation de la vie de la fille avec la vie même de la mère. En somme, la conservation de la beauté de la fille, c'est la vie de la mère. Chaque grossesse de sa fille inquiétera démesurément la marquise, le corps de la comtesse déformé par la maternité, menacé dans sa vie, met en danger la vie de la mère, ce qui justifiera son ingérence dans l'intimité du couple Grignan. Le ventre lourd de sa fille lui pèsera comme s'il s'agissait du sien. Elle préconise l'abstinence.

Ne sentez-vous point la pesanteur de votre charge ? J'en suis accablée. [...]

Mon Dieu, ma bonne, que votre ventre me pèse ! et que vous n'êtes pas seule qu'il fait étouffer¹.

À son gendre, le comte de Grignan :

Si, après ce garçon-ci vous ne lui donnez pas quelque repos, je croirai que vous ne l'aimez point, que vous ne m'aimez point aussi, et je n'irai point en Provence. [...] Et de plus j'oubliais ceci, c'est que je vous ôterai votre femme. Pensez-vous que je vous l'ai donnée pour la tuer, pour détruire sa santé, sa beauté, sa jeunesse ? Il n'y a point de raillerie ; je vous demanderai cette grâce à genoux en temps et lieu. En attendant admirez ma confiance de vous faire une menace de ne point aller en Provence².

Vous êtes une jolie femme de n'être point grosse, mais vous avez sur cela des pensées qui me font trembler. Votre beauté vous jette dans des extrémités, parce qu'elle vous est inutile. Vous trouvez qu'il vaut autant être grosse ; c'est un amusement. Songez, ma bonne, que c'est vous détruire entièrement et votre santé et votre vie. Continuez donc cette bonne coutume de coucher séparément, et vous remettez un peu, afin que je vous trouve belle³.

Consolez-vous d'être belle *inutilement*, par le plaisir de n'être pas toujours mourante⁴.

Si vous avez seulement la pensée (c'est bien peu) de coucher avec M. de Grignan, comptez que vous êtes grosse⁵.

1. Le 21 octobre 1671, tome I, p. 366.

2. Le 18 octobre 1671, tome I, p. 365.

3. Le 9 mars 1672, tome I, p. 452.

4. Le 16 mars 1672, tome I, p. 460.

5. Le 13 janvier 1672, tome I, p. 413.

Mme de Sévigné est aux aguets des aléas de la santé de sa fille, mais différemment d'avec son fils. Elle l'interroge particulièrement sur la date prévue pour ses règles, en fait il s'agit de grossesse. « Si au huitième de ce mois, vous êtes en bonne santé [pas de règles], c'est que vous êtes malade [enceinte] ; si vous êtes malade [règles] c'est que vous êtes en bonne santé [pas enceinte]. » En effet, Mme de Grignan, à peine arrivée en Provence auprès de son mari, n'a plus revu ses règles, elle est donc possiblement enceinte. « Si un tel malheur devait se confirmer... », la marquise affirme qu'elle renoncerait à lui demander de revenir à Paris, elle se soumettrait aux plans de sa fille. Celle-ci ne manquera pas de se servir de cet argument pour retarder un éventuel voyage à Paris, instamment requis par sa mère. Quelques piques mesurées à l'adresse de M. de Grignan, grand coupable du « malheur » de l'engrossement de sa fille, s'égrènent au fil des lettres : « Je suis en colère contre M. de Grignan, sans cela je l'aimerais. » « J'embrasse mille fois M. de Grignan, malgré toutes ses iniquités. Je le conjure au moins que *puisque'il fait les maux, il fasse les médecins*¹. »

Chaque séparation et chaque retrouvaille entre mère et fille seront ponctuées par une grossesse. L'intensité de l'enjeu érotique est tel qu'à chaque choc des corps entre elles (séparation ou retrouvaille) surgit cet événement somatique aux multiples significations croisées entre mère et mari. Pour Françoise-Marguerite, la grossesse peut à la fois : compenser le vide produit par la sépara-

1. Le 8 mai 1671, tome I, p. 248.

tion ; faire exister un terme tiers entre elles deux ; présenter la preuve de sa sexualité et de la présence vivante de son mari et produire une nouvelle génération, selon les exigences du mariage. Chaque annonce de grossesse atteint la mère en son corps.

En avril 1671, Mme de Sévigné part pour la Bretagne avec son fils sachant sa fille enceinte pour la troisième fois. L'augmentation de la distance entre elles aggrave son souci. Persuadée que sa fille attend un garçon, elle s'en réjouit, mais la harcèle de recommandations pour conserver sa santé et être belle. Elle-même souffre : non seulement la grossesse l'obsède, mais aussi le risque à venir d'une prochaine grossesse. Le thème de l'abstinence sexuelle est récurrent, chaque lettre le ressasse.

C'est de Bretagne que Mme de Sévigné apprendra l'heureuse naissance d'un fils, Louis-Provence, filleul de tous les députés du Parlement, qui reçoit ses prénoms du roi et de la Provence, gouvernée par son père. Mme de Sévigné y voit de très bons augures, et, au comble de la joie, pleure « des larmes d'une douceur qu'on peut comparer à rien, pas même aux joies les plus brillantes¹ ». Tout ce qui arrive à sa fille est incomparable. Elle est soulagée :

Je suis étonnée de ne plus trouver sur mon cœur, ni le jour, ni la nuit, ce caillou que vous y aviez mis par l'inquiétude de votre accouchement².

Elle répète qu'elle reprendra sa fille si M. de Grignan ne s'exécute pas en cessant tout commerce sexuel avec sa

1. Le 29 novembre 1671, tome I, p. 384.

2. Le 2 décembre 1671, tome I, p. 385.

femme, car ce serait la tuer. Elle insiste, après la naissance de l'enfant, il faudra non seulement séparer les lits, mais encore faire chambre à part, et faire dormir quelqu'un dans la chambre. Elle est obnubilée : « Vous me donnez à deviner ce que vous avez fait la nuit. J'ai tremblé des pieds jusqu'à la tête ; je croyais que tout fût perdu¹. » On imagine ce à quoi la mère a pensé, elle a frémi à l'idée d'un acte sexuel, donc au risque d'une grossesse, d'un nouveau « malheur ». N'oublions pas qu'à l'époque on risquait fort de mourir en accouchant. Elle dialogue avec sa fille, qui ne partage pas son avis : Mme de Grignan a sûrement dit à sa mère qu'elle aimait « être grosse ». Beaucoup plus tard, elle affirmera à sa propre fille, Pauline, qu'il n'y a « rien de plus souhaitable à [ses] yeux que la fécondité² ». Mme de Sévigné ne l'accepte pas, elle veille, et surveille assidûment l'abstinence du jeune couple.

Deux économies s'opposent, la fille préfère que sa beauté serve au plaisir avec son mari, à leur satisfaction, et à la venue possible d'un enfant, sinon cette « beauté » reste « inutile ». Tandis qu'aux yeux de Mme de Sévigné, l'« inutile » beauté de sa fille est utile pour sa santé : elle est sommée de préférer renoncer à la satisfaction sexuelle avec son mari pour, en conservant sa propre vie, conserver celle de sa mère.

Peut-on dire qu'une grossesse de Mme de Grignan vient occuper la place de ce « maille », de cette « moitié » commune, maintenant arrachée à la mère ? Chaque gros-

1. Le 29 janvier 1672, tome I, p. 423.

2. *Ibid.*, note, p. 1072.

sesse blesse physiquement la mère comme on remue un couteau dans la plaie.

L'amour maternel, Marie-Blanche en otage

Vous savez comme je suis à vous, et que l'amour maternel y a moins de part que l'inclination¹.

Il y a aujourd'hui bien des années, ma chère bonne, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses ; je prie votre imagination de n'aller ni à droite, ni à gauche : *ce monsieur-là, Sire, c'était moi-même*. Il y eut hier trois ans que j'eus une des plus sensibles douleurs de ma vie²...

Je m'amuse à votre fille. Vous n'en faites pas grand cas, mais croyez-moi, que nous vous le rendrons bien. On m'embrasse, on me connaît, on me rit, on m'appelle. Je suis *Maman* tout court, et de celle de Provence, pas un mot³.

Ne vous mettez nullement en peine d'elle ; j'en ai des soins extrêmes, et je l'aime assurément beaucoup plus que vous ne l'aimez⁴.

Mme de Sévigné, en « monsieur » devant son seigneur, reconnaît que son amour pour sa fille est un amour à part du sentiment maternel habituel. Une « inclination »

1. Le 23 août 1671, tome I, p. 328.

2. Le 5 février 1674, tome I, p. 690. Adaptation d'un vers de Marot dans *Épître du Roi pour avoir été dérobé*.

3. Le 23 décembre 1671, tome I, p. 399.

4. Le 3 juillet 1672, tome I, p. 545.

unique s'est révélée lors de l'atroce arrachement de la séparation, une blessure qui ne peut se refermer.

En revanche, pour sa petite-fille dont elle a pris la charge éducative, la marquise commence à ressentir les effets d'un attachement viscéral : « C'est une chose ridicule que les *petites entrailles* que je sens pour cette petite personne. » Et lorsque, en 1672, Mme de Grignan demandera à sa mère, qui est en Bretagne, de lui renvoyer sa fille restée à Paris, Mme de Sévigné refuse. Elle la conjure de lui laisser « prendre ce petit plaisir », « un amusement tendre et agréable », comme « une espèce de petite consolation ». « Ne vous mettez en peine de rien », dit-elle. « Elles vont être habillées ; cela est joli des *petites entrailles* avec une robe. » La formule fait choc par le contraste entre des *entrailles* et une robe.

Mme de Sévigné ne rate pas une occasion pour glisser, mine de rien, une parole critique à sa fille, mais jamais directement : « Votre enfant pince tout comme vous ; elle est méchante. » Même si à cette époque les enfants étaient souvent élevés loin de leurs parents, Marie-Blanche semble avoir été retenue par sa grand-mère, qui se substitue bien volontiers à sa mère, non sans humour.

Fille et petite-fille ne sont pas du tout l'objet des mêmes sentiments, l'une est au-delà de tout, l'autre divertit. Avec l'une c'est la jouissance torturante, avec l'autre, le plaisir. Mme de Sévigné se laisse prendre par l'amour maternel et le charme de l'enfant qui grandit. Marie-Blanche ne sera presque pas élevée par sa mère qui n'osa pas exiger fermement qu'on lui envoie sa fille à Grignan. Lorsque Mme de Sévigné se rendra à Grignan, en juillet 1672, elle n'emmènera pas sa petite-fille, contrairement à ce qu'elle avait promis. Puis, à deux ans et demi, l'enfant sera reprise et

ramenée à Grignan par son père. Mme de Sévigné gardera pour Marie-Blanche un souci constant, demandant explicitement à la comtesse d'en prendre soin pour l'amour d'elle. Quand à six ans la petite partira au couvent, « en prison », sa grand-mère s'émouvra de cette « barbarie » et félicitera sa fille de son « courage » pour supporter la douleur d'une telle séparation (n'avait-elle pas, elle aussi, mis sa fille à l'âge de six ans au couvent de la Visitation à Paris ?) Plus tard, Marie-Blanche choisira de se faire religieuse, ce qui arrangera fort bien les affaires financières de son père.

Devant la sorte de froideur de sa fille dans ses sentiments envers ses enfants, appelée volontiers « courage », Mme de Sévigné replace sa propre inclination dans la catégorie de l'« amour maternel », mais à l'excès :

Vous ne comprenez point encore trop bien l'amour maternel ; tant mieux ma fille. Il est violent, mais à moins d'avoir des raisons comme moi, ce qui ne se rencontre pas souvent, on peut à merveille se dispenser de cet excès¹.

Quant aux raisons particulières de cet « excès », elle y reconnaît une destinée de sa propre naissance.

« *Envoyez-moi ma mère* »

La tendresse de mes sentiments me tue [...]. J'ai compris que rien ne me remplirait votre place, que votre souvenir me serait toujours sensible au cœur, que je m'ennuierais de votre absence, que je serais en peine de votre santé, que jour et nuit je

1. Le 3 novembre 1675, tome II, p. 150.

serais occupée de vous. Je sens tout cela comme je l'avais prévu¹.

Mais ne croyez pas que je sois tout à fait la maîtresse de partir, quand je le voudrai. Je voudrais que ce fût demain, par exemple ; et mon fils a des besoins de moi très pressants présentement. J'ai d'autres affaires pour moi [...]. Ainsi, mon enfant, on est la maîtresse, et l'on ne l'est point, et l'on pleure².

C'est donc ainsi que vous voulez que l'on soit, c'est-à-dire dans une profonde tranquillité... Et tout d'un coup alors que je vous aimerai le plus tendrement, je vous trouverai toute froide et toute reposée. Ma bonne, ne venez pas me donner de cette léthargie en arrivant en Provence ; j'aurais grand regret à mon voyage, si j'y trouvais de telles glaces³.

Aux Rochers, en Bretagne, Mme de Sévigné avait beau être occupée par ses affaires et trouver une vie rythmée par les activités de la campagne, elle ne s'habituaît pas à l'absence de sa fille. Lorsqu'une lettre n'arrivait pas, elle croyait que les puissances démoniaques s'étaient déchaînées, « c'est de cela que je crie comme une aigle », à moins que ce soit la négligence de sa fille. « Je trouvais que vous étiez cruelle de ne me pas répondre. [...] Je m'étais fait un petit chagrin fichu dans la pensée que vous n'y auriez pas pris garde⁴. » Ce « petit chagrin fichu dans la pensée » devait opérer comme une petite persécution permanente

1. Le 9 août 1671, tome I, p. 315.

2. Le 17 février 1672, tome I, p. 441.

3. Le 20 avril 1672, tome I, p. 483.

4. Le 9 décembre 1671, tome I, p. 391.

qui n'avait de cesse d'imaginer que la fille agissait avec cruauté envers sa mère.

De Bretagne, Mme de Sévigné ne se lassait pas de demander sa fille, ou sinon de promettre de venir elle-même en Provence. Mais, arrivant à Paris en décembre 1671, elle trouva sa chère tante Henriette de La Trousse (avec laquelle elle a élevé ses enfants), gravement malade. Cet événement entrava son projet de départ. Sa fille, qui jusque-là avait dressé des obstacles à leurs retrouvailles, sachant maintenant sa mère réellement retenue à Paris, soudain se minimisa elle-même, comme si elle ne valait pas le déplacement. « Quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit, à rabaisser votre conduite, à trouver qu'il faut avoir bien de la bonté pour songer à vous¹ ? », lui répondit sa mère. N'ayant plus les moyens, elle-même, de refuser sa mère, la fille explosa de jalousie.

Pour la première fois, Mme de Sévigné, dans les motifs qui la retiennent à Paris, tient compte aussi de son fils Charles, à côté de la maladie de sa tante. Elle appelle sa fille « mon enfant » pour lui signifier qu'en cette occasion Mme de Grignan doit s'incliner devant la décision d'une mère qui n'est pas toute à elle.

Étonnée et perturbée, Mme de Grignan interroge alors sa mère pour savoir si elle aime toujours la vie. À juste titre, la fille se met à la place de l'amour de sa mère pour la vie, puisque jusqu'à présent sa fille était tout pour elle, sa vie même. Mme de Sévigné lui fit alors une longue réponse le 16 mars 1672 :

1. Le 13 janvier 1672, tome I, p. 414.

[...] je trouve la mort si terrible que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du tout, mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice¹

— comme ses frère et sœur disparus avant sa naissance.

En mai 1672, Mme de Sévigné apprend que sa fille, désespérée de savoir sa mère encore retenue à Paris, a écrit à des proches : « Envoyez-moi ma mère. » Ce cri d'amour alla droit au cœur de l'intéressée qui ne cessa de répéter qu'elle voudrait pouvoir partir immédiatement, mais qu'elle en était empêchée par ses devoirs envers sa tante mourante. Puisqu'il en était ainsi, Mme de Grignan en rajouta de son côté en faisant à sa mère une leçon de morale. Celle-ci répondit :

Vous me dites qu'il faut se désaccoutumer de souhaiter quelque chose ; ajoutez-y : et de croire être parfaitement contente. Cet état n'est pas réservé pour les mortels².

La fille, prise au mot, reçoit une interprétation bien envoyée. Qui parmi les mortels peut prétendre « être parfaitement content[e] » ? Françoise-Marguerite devrait se contenter d'être vivante, quoique mécontente. La tante agonisante, le voyage vers la Provence s'annonce proche. Déjà, la marquise voit sa fille avec plus de réalisme, et la comtesse, de son côté, anticipe l'arrivée de sa mère avec appréhension. Le thème de la froideur revient. Les

1. Le 16 mars 1672, tome I, p. 459.

2. Le 2 juin 1672, tome I, p. 527.

obstacles habituels sont annoncés. Plus s'approche l'échéance effective des retrouvailles, plus l'éclat de l'amour et le désir de se revoir se ternissent.

Les premières retrouvailles se soldent par un échec

Mon absence ne vous a-t-elle point un peu réchauffée pour moi ? Je souhaite à vous revoir comme s'il y avait longtemps que je vous eusse quittée. Je vous cache mon amitié avec autant de soin que les autres ont accoutumé de la montrer. [...] Adieu, trop chère et trop aimée¹.

Je songe à tous les pas que vous faites et à ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de la sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. [...] Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée².

J'avais toujours espéré vous ramener ; vous savez par quelles raisons et par quels tons vous m'avez coupée court là-dessus. Il a fallu que tout ait cédé à la force de votre raisonnement, et prendre le parti de vous admirer, mais croyez que la chose du monde qui paraît la moins naturelle, c'est de me voir retourner toute seule à Paris³.

Je ne veux pas qu'on puisse m'accuser d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui ruine tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sentiments, par une tendresse de femme⁴.

1. Le 11 décembre 1672, tome I, p. 568.
2. Le 5 octobre 1673, tome I, p. 593-594.
3. Le 10 octobre 1673, tome I, p. 596.
4. Le 28 décembre 1673, tome I, p. 649.

Vous êtes aise que ce ne soit pas à vous à résoudre, car une résolution est une étrange affaire pour vous, c'est votre bête. Je vous ai vue longtemps à décider d'une couleur ; c'est la marque d'une âme trop éclairée, qui voit si clairement les difficultés qu'elle demeure comme suspendue, comme le tombeau de Mahomet¹.

Pendant le voyage de sa mère vers Grignan, Mme de Grignan est enceinte pour la quatrième fois. En arrivant le 30 juillet 1672², après le décès de sa tante, Mme de Sévigné, dont la santé était florissante, tombe malade à son tour. On imagine son désappointement de voir sa fille à nouveau enceinte et les réprobations qu'elle contient. Les courts éloignements nécessaires pour les consultations médicales lui permettent d'exhorter sa fille à se réchauffer le cœur, la comtesse s'était montrée froide à l'arrivée de sa mère. Pour la première fois, mère et fille vivent à nouveau sous le même toit. Elles mesurent les leurres de l'amour d'écriture, et le comte de Grignan prend du poids entre elles.

L'automne et l'hiver seront occupés par les soucis politiques du comte. Il s'employa à ce que la Provence se montrât docile aux demandes du roi, mais M. de Grignan rencontrait l'opposition de puissantes familles de la

1. Le 12 janvier 1674, tome I, p. 667.

2. Nous ne savons que peu de choses du séjour de Mme de Sévigné à Grignan puisque la correspondance s'interrompt quand les deux femmes vivent sous le même toit. Cependant, nous avons les lettres aux tiers et aussi les lettres entre elles lors des quelques courts séjours où elles sont séparées.

région. Mme de Sévigné prenait parti pour son gendre et donnait des nouvelles de cette situation à ses amis de la capitale. Elle joua de la politesse pour faire de la politique.

En mars 1673, rien ne va : de Paris, la chère Mme de La Fayette rappelle à Mme de Sévigné que son fils Charles a besoin d'argent pour assumer sa charge militaire et réclame un équilibrage : « La grande amitié que vous avez pour Mme de Grignan fait qu'il en faut témoigner à son frère¹. » La marquise s'exécute. En mars aussi, M. de Grignan ramena de Paris sa fille Marie-Blanche. Et le 27 mars, Mme de Grignan mit au monde un fils qui meurt étouffé pendant l'accouchement.

La comtesse une fois remise de ses couches, sa mère n'a de cesse de vouloir la ramener avec elle à Paris, et aussi d'espérer que les affaires des Grignan les obligeront à s'installer définitivement près d'elle dans la capitale. Mme de Grignan, « agitée » et « maigre », reporte sans cesse la date du départ programmée par sa mère, à tel point qu'on n'ose plus lui en parler ouvertement. Et lorsque les dates des assemblées arrivèrent, Mme de Grignan sortit de son ambiguïté et parvint à dire tout net à sa mère qu'elle ne partirait pas avec elle : elle restait auprès de son mari pour le seconder dans ses affaires politiques. La marquise, ainsi congédiée par sa fille, s'inclina devant les raisons de fidélité conjugale, et quitta Grignan la mort dans l'âme, le 5 octobre 1673, tandis que le comte et la comtesse partaient ensemble le même jour dans la direction opposée.

1. Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 276.

On peut ajouter que la comtesse devait craindre le tête-à-tête avec sa mère, et qu'elle ne souhaitait pas laisser son mari mener en célibataire une vie sociale très animée et très en vue. Elle vient de perdre, pour la deuxième fois, un fils à la naissance et elle ne peut quitter son mari. Cependant, dès que mère et fille sont séparées, Mme de Grignan peut à nouveau aimer sa mère. Et recommencer la litanie amoureuse et les lamentations douloureuses au milieu des considérations politiques et amicales. Devant les signes de tendresse de sa fille, Mme de Sévigné la supplie de venir à Paris, ce qui serait une « restauration » naturelle. Faut-il penser que la fautive « tendresse de femme » entre mère et fille s'oppose à la « droiture » des sentiments d'épouse ? La question est posée, mais le débat se rabat sur des justifications financières. Mme de Grignan voit une « excessive dépense » à se déplacer à Paris. Mme de Sévigné rétorque que venir à Paris leur serait très utile pour faire des économies. Mais, puisque sa fille trouve tout cela « ni bon, ni vrai », elle cède à la force de ses raisons. Elle en prendra son parti comme une pénitence que Dieu lui impose. « Mes sentiments sont simples et sincères », dit-elle, elle en fera « sacrifice pour son salut¹ ». La marquise, humiliée, préfère contourner la violence qui l'assaille. Ainsi elle évite les accusations et les interprétations, esquive l'hostilité, et peut continuer d'admirer et d'aimer sa fille. On remarquera que Mme de Sévigné critique néanmoins sa fille en enrobant ses propos de compliments : sa dureté avec ses enfants devient « courage », ses éternels atermoiements les mani-

1. Le 28 décembre 1673, tome I, p. 650.

festations d'une « âme éclairée ». Ces modes de contournement de l'agressivité directe entre elles entretiennent un sourd climat persécutif.

De son côté, l'indécise Mme de Grignan choisit enfin de s'en remettre entièrement à son mari : elle se rendra à Paris lorsque celui-ci le décidera. On imagine une femme meurtrie par la mort de son enfant, tiraillée et pétrifiée par les assauts de sa mère, se tenant accrochée à son mari. Mère et fille ont échoué leurs premières retrouvailles, un enfant ne vécut pas. C'est le comte de Grignan qui devient alors le repère essentiel pour arbitrer les oscillations paradoxales de la fille et les exigences angoissées de la mère.

« L'héroïque signature »

De Bussy à la comtesse de Grignan :

Comment vous portez-vous de votre grossesse, Madame, et du mal de votre mère ? [...] Voilà ce que c'est d'avoir des maris et des mères ; si on n'avait pas tout cela, on ne serait pas exposée à tant de déplaisirs, mais d'un autre côté on n'aurait pas toutes les douceurs qu'on a¹.

De la comtesse de Grignan à Bussy :

Je vous remercie d'avoir pensé *en moi* pour me plaindre du mal de ma mère. Je suis très contente que vous connaissiez combien

1. Le 5 septembre 1674, tome I, p. 697.

mon cœur est pénétré de tout ce qui lui arrive. Il me semble que c'est mon meilleur endroit¹.

De mère à fille :

Il y a des gens qui m'ont voulu faire croire que l'excès de mon amitié vous incommodait, que cette grande attention à vouloir découvrir vos volontés, qui tout naturellement devenaient les miennes, vous faisaient une grande fadeur et un grand dégoût. Je ne sais, ma chère enfant, si cela est vrai ; [...] assurément je n'ai pas dessein de vous donner cette sorte de peine. J'ai un peu suivi mon inclination, je l'avoue [...], mais je ne crois point vous avoir été pesante².

La rage de M. de Grignan pour emprunter, et pour des tableaux et des meubles, est une chose qui serait entièrement incroyable si on ne la voyait. Comment cela se peut-il accorder avec la naissance, sa gloire et l'amitié qu'il vous doit ? Croit-il ne point abuser de votre patience, et qu'elle soit intarissable ? N'a-t-il point pitié de vous ? Qu'avez-vous fait pour être misérable et abîmée ? Et il croit que nous croirons qu'il vous aime ! Ah, la plaisante amitié ! Comptez sur la mienne, ma chère enfant, qui assurément ne vous manquera jamais. Éprouvez-la dans l'excès de votre douleur, et jetez-vous dans les bras qui vous seront toujours ouverts³.

Ce sont des affaires financières familiales qui ramènent « presque inopinément » le couple Grignan à Paris. Le comte est sommé par voies de justice de rembourser à ses deux filles aînées (du premier lit) des sommes qu'il avait

1. *Ibid.*, p. 698.

2. Le 7 juin 1675, tome I, p. 726.

3. Le 24 juillet 1675, tome II, p. 20.

empruntées à leur défunte mère sur le montant de sa dot. Comme à l'accoutumée, Mme de Grignan est encore enceinte, pour la cinquième fois, au moment où elle retrouve sa mère à Paris. M. de Grignan rentre en Provence pour son gouvernement sans elle, qui devient « languissante » et « triste », en attendant que son « héros » revienne. Et Mme de Sévigné a des vapeurs peu de temps avant l'accouchement de sa fille. Le cousin Bussy s'inquiète de la santé de la mère auprès de la fille enceinte, qui a *en* elle les deux maux : celui de son mari et celui de sa mère. Peut-être le souci du mal de sa mère est-il noué à l'enfant qu'elle porte *en* elle ? Le possible lapsus dit ce dont il s'agit : le souci du mal de sa mère serait, avec la grossesse, logé *en* elle à son « meilleur endroit ».

Mme de Grignan accouchera heureusement auprès de sa mère, à Paris, d'une deuxième fille, Pauline. Le cardinal de Retz sera son parrain, Mme de Sévigné ayant repris avec lui le fil d'une amitié et d'une admiration anciennes.

Ce joyeux événement donne de la force à Mme de Grignan, qui s'engage aux côtés de son mari pour sauver leur maison de la ruine. Il s'agissait d'éviter le procès avec les demoiselles de Grignan, supportées par leur famille maternelle, et surtout d'éviter au comte d'avoir à vendre sa prestigieuse charge de conseiller général auprès du roi. Mme de Grignan dénoua la situation en renonçant aux droits qu'elle avait sur les biens de ses belles-filles pour la part de sa dot qui avait servi à rembourser les dettes cautionnées par leur mère, et engageait ses propres biens pour garantir le paiement aux créanciers. Ainsi les deux filles se trouvaient-elles totalement « indemnisées ». Le sacrifice de la comtesse était l'unique chance de voir conserver à son mari « la considération de sa maison »,

Mme de Sévigné et ses amis s'étaient prononcés contre cette « héroïque signature », mais elle s'inclina devant le courage et la grandeur de sa fille : « N'êtes-vous pas plus aise de ne devoir qu'à vous une si belle résolution ? » Après avoir signé, Mme de Grignan n'était plus du tout sûre d'avoir bien fait. Sa mère la rassura : « Si vous n'eussiez point signé, vous faisiez comme tout le monde aurait fait ; en signant vous faites au-delà de tout le monde¹. »

En parant à l'impuissance de son mari à solder les affaires avec sa première femme, la comtesse s'impose dans la maison de son époux. Cette « héroïque » intervention a certainement tempéré les remous et les assombrissements avec sa mère qui s'efforce de croire, malgré des doutes, que le geste de sa fille a effectivement sauvé la maison Grignan de la ruine qui la menaçait.

Mais, à peine séparées, le 24 mai 1675, la correspondance reprend par des mises au point : Mme de Sévigné a reçu de mauvais échos, sa fille se serait plainte de l'« excès d'amitié » de sa mère à Paris, auprès de certaines personnes qui cherchent à mettre de l'huile sur le feu. Comme à l'accoutumée, dès qu'elle s'éloigne, la comtesse assure sa mère de sa tendresse. Mme de Sévigné n'est plus dupe : « Je vous remercie de la peine que vous prenez de vous défendre si bien d'avoir jamais été oppressée de mon amitié ; il n'est pas besoin d'une explication si obligeante. » Elle sait qu'en se défendant, sa fille avoue son malaise. Cependant, elle ne cherche pas à la coincer : « Je crois de votre tendresse pour moi tout ce que vous pouvez souhaiter que je pense. »

1. Le 6 novembre 1675, tome I, p. 151.

La solitude plonge la marquise dans la tristesse ; elle est hantée par le temps qui passe et emporte avec lui « notre » jeunesse, « notre » beauté et apporte inévitablement la mort, voilà ce à quoi elle médite.

Les nouvelles ne sont pas bonnes, la signature « héroïque » a sauvé les filles aînées de la ruine de leur père, mais ne semble pas avoir guéri Grignan de sa propre pente à la dépense. Mme de Sévigné dit avec virulence à quel point son gendre abuse de sa femme. Sa fille se rend-elle compte qu'il la détruit avec ses caprices et ses dépenses, l'« amitié » de l'époux ne vaut pas celle qu'elle-même lui porte ? Elle voit maintenant sa fille « abîmée » par le commerce avec son mari, elle sait avoir définitivement perdu la fierté de la beauté intacte de « la plus jolie fille de France », elle rivalise ouvertement avec son gendre. Elle suggère à sa fille de préférer les bras maternels à ceux de son mari. Cependant, jamais elle ne raidit ses argumentations, elle critique fermement et préfère ne pas insister, car elle ne veut rompre, au grand jamais. Elle reprend sa chronique truffée de déclarations amoureuses à l'aimée, qui lui rend bien ses tendresses. Elle semble avoir acquis une certaine distance avec les assauts de sa douleur d'aimer l'absente, l'humour ne manque pas : elle va tenter de se satisfaire du portrait de sa fille exécuté par Mignard... à défaut de la présence en chair et en os de sa chère enfant.

Septembre 1675 : Mme de Sévigné part pour la Bretagne. Mère et fille sont maintenant averties que l'« excessive tendresse » qui les lie est ravageante. Certes, la naissance de Pauline a démontré que Paris et la mère ont été favorables à la naissance heureuse de deux filles. Cette conjoncture, avec l'« héroïque signature », n'a pas

empêché que soit définitivement entamée l'illusion de l'heureuse mise en avant de la fille par la présence d'une mère. L'arrachement du « préservatif » s'est avéré irréversible, il n'y aura plus de « moitié » commune. La brèche est ouverte. Encore faudra-t-il que la nouvelle disposition – rivalité entre mère et mari –, dès lors amorcée, devienne effective et produise ses effets.

2 - L'IMPOSSIBLE RIVÉ AU CORPS

Un rêve choc

Voici le vrai jour pour vous conter mon songe. Vous saurez ma très chère que vers les huit heures du matin après avoir songé à vous la nuit sans ordre et sans mesure, il me sembla bien plus fortement qu'à l'ordinaire que nous étions ensemble, et que vous étiez si douce, si aimable, et si caressante pour moi que j'en étais toute transportée de tendresse. Et sur cela je m'éveille, mais si triste et si oppressée d'avoir perdu cette chère idée que me voilà à soupirer et à pleurer d'une manière immodérée que je fus contrainte d'appeler Marie et avec de l'eau froide et de l'eau de la reine de Hongrie, m'ôter le reste de mon sommeil et débarrasser ma tête et mon corps de l'horrible oppression que j'avais. Cela me dura un quart d'heure et voilà tout ce que je vous en puis dire, sinon que jamais en ma vie je ne m'étais trouvée en un tel état¹.

Quel dommage d'avoir perdu encore un pauvre petit garçon ! [...] C'est dommage la perte de cet enfant ; je la sens, et

1. Le 8 janvier 1676, tome II, p. 216.

j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler, car quoi qu'on vous dise, vous ne le sauverez pas à huit mois¹.

Le chevalier de Mirabeau a conté ici de quelle manière vous avez été touchée de mon mal, et comme en six heures de chagrin votre beau visage fut méconnaissable. Vous pouvez penser mon cher enfant, combien je suis touchée de ces marques naturelles et incontestables de votre tendresse, mais en vérité j'ai eu peur pour votre santé, et je crains qu'une si grande émotion n'ait contribué à votre accouchement².

Voilà comme on fait une visite à sa maman que l'on aime, voilà le temps que l'on lui donne, voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de se croire immortelle, comme elle le croyait effectivement ; présentement, elle commence à se douter de quelque chose, et se trouve humiliée jusqu'au point d'imaginer qu'elle pourrait bien passer un jour dans la barque comme les autres³.

C'est une grande vérité, ma bonne, que l'incertitude ôte la liberté. Si vous étiez contrainte vous seriez toute déterminée [...]. Ainsi je conclus qu'il n'y a rien qui soit si opposé à la liberté que l'indifférence et l'indétermination⁴.

En mai 1675, dès qu'elle quitte sa mère, une fois de plus Mme de Grignan est enceinte. Elle cachera cette sixième grossesse à sa mère jusqu'à la naissance de l'enfant. En décembre, en Bretagne, la marquise apprend que sa fille

1. Le 23 février 1676, tome II, p. 241.

2. Le 10 avril 1676, tome II, p. 265.

3. Le 10 avril 1676, tome II, p. 266.

4. Le 4 novembre 1676, tome II, p. 438.

souffre d'un torticolis et, dans une lettre, elle joue sur le thème de la métamorphose des corps sous l'emprise de l'amour, elle s'amuse avec la fantaisie poétique que sa fille était, dans une précédente vie, un « amant » « allemand ».

Début janvier 1676, elle connaît, en dormant, une expérience physique de jouissance « sans mesure », « plus forte qu'à l'ordinaire », avec sa fille « douce », « caressante ». Mme de Sévigné en est « toute transportée de tendresse ». Peut-être qu'un orgasme la réveilla, mais persiste la sensation bouleversante suivie d'une horrible oppression et la douleur d'avoir perdu cette « chère idée ».

Les jours qui suivent cette expérience érotique affolante, Mme de Sévigné souffre elle-même d'un torticolis qui l'empêche d'écrire. « À force de me parler d'un torticolis vous me l'avez donné. » Mais bien vite c'est une fièvre, puis un rhumatisme totalement invalidant qui s'emparent d'elle. Pour l'anniversaire de ses cinquante ans, elle est clouée au lit avec des douleurs épouvantables, heureusement assistée par le dévouement et la drôlerie de son fils. Charles, devenu secrétaire, rédige les lettres à sa sœur, sous la dictée de sa mère. Toutes les lettres, qui se veulent rassurantes, trahissent un état de souffrance extrême de la marquise. Lorsque Mme de Grignan apprend la nouvelle de la maladie de sa mère, elle est saisie de frayeur et réagit à « grands cris ». Si l'on examine les dates dans le détail avec le délai du courrier entre Grignan et Les Rochers, on peut reconstituer que c'est l'annonce de l'état de souffrance et de l'infirmité de Mme de Sévigné qui cause une sorte de panique à sa fille, qui accouche prématurément (à huit mois) d'un fils, Jean-Baptiste, dont la marquise ignorait la venue et qui fut baptisé le jour même. La marquise, heureuse que sa fille soit saine et sauve, est persuadée que

l'enfant ne vivra pas. Elle conseille vivement de renoncer à le voir vivre. Aucun commentaire sur le secret de la grossesse n'apparaît dans les lettres venant de Mme de Sévigné, écrites de la main de Charles.

Par Charles, on apprend que Mme de Sévigné s'est ouvertement réjouie de l'annonce de l'heureux accouchement de sa fille, mais en fait, « quelque douce pourtant que fut la manière » de lui apprendre, « elle ne put s'empêcher d'avoir une émotion extraordinaire ». La marquise voulut vérifier que les quelques mots écrits sur l'envoi du comte étaient bien de la main de sa fille. Puisqu'on lui avait menti sur un événement si essentiel qu'une grossesse, elle nourrissait des doutes sur la vie même de sa fille. Mère et fille s'auto-accusent alors chacune d'être responsable des maux de l'autre : Mme de Grignan, en dissimulant sa grossesse, craint d'avoir insidieusement blessé sa mère ; Mme de Sévigné, par sa maladie, craint d'avoir provoqué un choc qui a déclenché l'accouchement prématuré de sa fille.

La nouvelle conjoncture de sa position dans la maison Grignan avait permis à Mme de Grignan de soustraire volontairement sa vie intime avec son mari aux investigations de sa mère. Elle cache son jardin secret à sa mère. Lors des précédentes grossesses, n'avait-elle pas reçu mille critiques et recommandations ? Pour cette sixième grossesse « inutile », elle devait appréhender les réactions réprobatrices de sa mère. Mais, lorsqu'il s'agit d'une grossesse avancée, cette dissimulation se transformait en grossier mensonge. La fille fut assommée par la terreur d'imaginer qu'à cause de son mensonge sa mère vienne à mourir. Croit-elle que ce serait là une punition ? Une fois de plus, la sexualité réalisée s'avère dangereuse. Mme de

Grignan n'arrivera pas à rejoindre sa mère et parlera sans cesse du « repentir » comme unique guide de ses décisions.

Dans ses lettres, elle avait certainement laissé entrevoir entre les lignes qu'elle dissimulait quelque chose de vibrant dans son corps, puisque l'annonce d'un simple torticolis mit la mère en feu. Mme de Sévigné, qui élargissait ses émois corporels à ceux présumés de sa fille, vibra en rêve d'une jouissance érotique bouleversante éprouvée avec sa fille en position d'« amant ». De ce rapport sexuel onirique, elle reçoit le torticolis de sa fille, élément émergeant de la grossesse dissimulée. Mme de Sévigné s'en trouve tordue, invalide, enflée de toutes parts et surtout privée du seul moyen de contact avec sa fille : l'écriture. L'usage d'un secrétaire l'oblige à une certaine censure, à une retenue, ainsi qu'à écourter les missives. Charles est mis au-devant de la scène, il se félicite d'être devenu un partenaire indispensable au réseau des deux dames.

Le rêve-cauchemar érotique est l'indice de la présence en la mère d'une sexualité qui la lie à sa fille. Avec Françoise-Marguerite, en « amant » de sa mère, fait retour la sexualité que la marquise a refoulée pour elle-même, fait peut-être retour la mémoire d'Henri, son mari libertin. Mme de Sévigné, à l'âge de la ménopause, révèle son lien érotisé à sa fille, au moment où ce lien est effectivement entamé.

Commence une période extrêmement difficile où tout est malentendu, Mme de Sévigné tire avantage de son infirmité pour exiger encore de revoir sa fille à Paris, « vous viendrez me redonner la vie ». Mme de Grignan y voit des inconvénients qui ne viennent pas, cette fois, des obligations de son mari. Mme de Sévigné médite sur l'éternelle privation, cette permanente impossibilité d'être ensemble et d'être bien ensemble.

« Au nom de Dieu ne me trompez pas », s'exclamera la marquise après une lettre réticente de sa fille. Mme de Grignan, « toute dragonnée¹ », tergiverse. De juillet à décembre 1676, se succèdent les fausses annonces de départ et les réconciliations stratégiques... Mme de Sévigné se voit « destinée à périr par les absences » : « Je regrette ma vie et me plains de la passer sans vous. »

C'est Charles, de retour à Paris, qui ordonne à sa sœur de venir sur-le-champ. Enfin, en décembre 1676, Mme de Grignan se décide à se mettre en route vers Paris, soudain sa mère n'a plus de goût à lui écrire, elle craint une volte-face de dernière minute. Sachant sa fille en voyage, elle déclare qu'elle ne vaut pas l'extrême peine que sa fille prend pour elle, affronter les fatigues et les froids d'un tel voyage en plein hiver. Le cercle vicieux s'est aggravé.

« *Vous vous tuez l'une l'autre* »

C'était un crime pour moi que d'être en peine de votre santé. Je vous voyais périr devant mes yeux, et il ne m'était pas permis de répandre une larme ; c'était vous tuer, c'était vous assassiner. Il fallait étouffer. Je n'ai jamais vu une sorte de martyr plus cruel, ni plus nouveau. Si au lieu de cette contrainte qui ne faisait qu'augmenter ma peine, vous eussiez été disposée à vous tenir pour languissante, et que votre amitié pour moi se fût tournée en complaisance, et à me témoigner un véritable désir de suivre les avis des médecins, à vous nourrir [...], c'est cela qui m'eût véritablement consolée, et non pas d'écraser tous nos sentiments.

1. Le *dragon* est un mot du vocabulaire privé entre mère et fille, très souvent utilisé. Il signifie un reproche obsédant, cela peut être une hantise, ou un remords, une préoccupation persécutante.

Ah ! ma fille, nous étions d'une manière sur la fin qu'il fallait faire comme nous avons fait¹.

Mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement ; quand on croit avoir pris les tours les plus gracieux et que, toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire ; qu'on trouve toutes les portes fermées sur tous les chapitres qu'on pourrait traiter ; que les choses les plus répandues se tournent en mystère ; qu'une chose avérée est une médisance et une injustice ; que la défiance, l'aigreur, l'aversion sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles ; en vérité cela serre le cœur et franchement cela déplaît un peu. On n'est point accoutumé à ces chemins raboteux, et quand ce ne serait que pour vous avoir enfantée, on devrait espérer un traitement un peu plus doux. Cependant ma fille j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes. [...]

Je saute aux nues quand on vient me dire : « Vous vous faites mourir toutes deux, il faut vous séparer². »

Dieu nous montrait sa volonté par cette conduite, mais il faut tâcher de voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions, et qu'au lieu du désespoir auquel vous me condamnerez par amitié, il ne serait point un peu plus naturel et plus commode de donner à nos cœurs la liberté qu'ils veulent avoir et sans laquelle il n'est pas possible de vivre en repos³.

Et que vous vous résolviez [...] à ne plus voir les choses que comme elles sont, ne les point augmenter et ne les point grossir dans votre imagination, ne point trouver que je suis malade quand je me porte bien, ne point retourner sur un passé qui est passé, ni voir un avenir qui ne sera point. Si vous ne prenez cette

1. Le 30 juin 1677, tome II, p. 477-478.

2. Le 15 juin 1677, tome II, p. 464.

3. Le 30 juin 1677, tome II, p. 478.

résolution on vous fera un régime et une nécessité de ne me jamais voir [...] pour moi il serait indubitable pour finir ma vie¹.

Corrigeons-nous, revoyons-nous, ne donnons plus à notre tendresse la ressemblance de la haine et de la division².

De la comtesse à son mari :

Eh mon Dieu ! ne viendra-t-il pas une année où je puisse voir mon mari sans quitter ma mère ? En vérité je le souhaiterais fort, mais quand il faut choisir, je ne balance pas à suivre mon très cher comte que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur³.

Mme de Grignan fera deux séjours à Paris, l'un de six mois (de décembre 1676 à mai 1677), l'autre de deux ans (fin 1677 à 1679). La comtesse, en répondant à l'injonction de Charles, satisfait la demande suppliante de sa mère après son rhumatisme invalidant. Sous le même toit, les deux femmes sont ravagées : chacune impute à l'autre des inquiétudes immodérées sur la santé de l'autre qui ne font qu'alimenter les malentendus déjà largement installés par la venue si longtemps différée de la comtesse. Celle-ci devient très nerveuse, jusqu'à tomber véritablement malade. Elle ne supporte en rien les sollicitations tendres de sa mère. Elle n'accepte ni sa compassion, ni ses soins, ni son inquiétude. Elle prétend vouloir à tout prix prendre soin de la santé de sa mère et la protéger de tout danger, alors qu'elle refuse pour elle-même les remèdes, fait taire

1. Le 16 juin 1677, tome II, p. 466.

2. Le 27 juin 1677, tome II, p. 477.

3. Le 20 mai 1678, tome II, p. 1392.

sa mère qui se désespère d'inquiétude en la voyant dépérir à vue d'œil. Sous prétexte de venir restaurer sa mère, la comtesse lui fait supporter, impuissante, le spectacle de sa propre destruction. En s'accusant elle-même et en infligeant son propre sacrifice, elle semble vouloir lui faire payer de s'être montrée blessable et mortelle – accusation suprême. Dans l'incapacité de reconnaître une haine qui les submerge, c'est dans l'excès de sollicitude qu'elles compensent les mouvements de rejet et que s'exprime l'insupportable.

L'entourage, effrayé de voir la tournure dramatique que prend leur relation, peut dire ce qu'elles ne sauraient accepter : « Vous vous tuez l'une l'autre. » L'état de Mme de Grignan empire de jour en jour, il faut les séparer sans tarder. Mme de Sévigné, mortifiée, préfère disculper sa fille et accuser les témoins qui conseillent qu'elles ne se revoient jamais. Pour s'innocenter l'une l'autre, Mme de Sévigné finit par affirmer que leur séparation est la volonté de Dieu et de la Providence.

Sur le chemin du retour vers Grignan, la comtesse se sent déjà mieux : « Vous n'avez retrouvé de repos et de santé que dès que vous m'avez quittée [...] je ne pense pas à vous faire un méchant procès là-dessus. » Toutefois, Mme de Sévigné en profite pour montrer à sa fille que c'est l'imagination qu'il faut guérir, qu'elle se crée elle-même une idée exagérée de la mauvaise santé de sa mère. Il faut qu'elle sache que si elle continue à se détruire ainsi devant sa mère, elle ne devra jamais la revoir, or cela, la marquise ne l'accepte pas.

À peine Mme de Grignan est-elle rentrée chez elle que son dernier né, Jean-Baptiste, meurt. Rien sur lui n'était

apparu dans la correspondance depuis sa naissance. Il a seize mois quand il meurt, le 26 juin 1677, à Grignan.

La marquise, qui s'y connaît en développements détaillés sur les émois des événements de la vie et les troubles de la tendresse, n'a jamais commenté la perte des enfants de sa fille. Cette rareté est significative, au regard de la prolifération sur tout le reste des facettes de l'amour et de l'amitié. La marquise semble avoir refusé de considérer la douleur du deuil des enfants disparus de sa fille. Elle met en avant les exigences des chrétiens qui doivent se réjouir que ce petit ait trouvé « le bonheur de ces petits anges¹ » devant Dieu. Une telle affirmation étonne venant de la « jolie payenne » qui a toujours préféré reconnaître les remous des passions, et émis des doutes sur les préceptes de la religion chrétienne en la matière. Il semble plutôt qu'elle ne veuille pas que sa fille s'abîme de la perte de ses enfants. Elle veut garder sa fille en santé, c'est déjà beaucoup de la partager avec les vivants, elle refuse de la partager avec les morts.

Elle exhorte sa fille à s'amuser avec ceux qui lui restent et à détourner sa pensée de ce petit garçon mort. En revanche, les médecins conseillent plutôt à Mme de Grignan de détourner sa pensée de sa mère pour retrouver sommeil et appétit. En effet, c'est en oubliant sa mère, « cet article essentiel », que Mme de Grignan se félicite de s'être remise en santé. Sa mère doit conclure :

Il ne m'est pas permis de vous aimer, et je dis qu'on veut de moi des choses monstrueuses et si opposées que n'espérant pas d'y

1. Le 7 juillet 1677, tome II, p. 484.

pouvoir parvenir, je n'ai que la ressource de votre santé pour me tirer de cet embarras¹.

Le décès de son fils permet à Mme de Grignan de porter le coup de grâce à sa mère en lui faisant la réputation d'être la fautive de son mal, pourquoi pas de la mort de son enfant ? Mme de Sévigné rendue dangereuse, responsable de « tuer » sa fille et son enfant, est écartée. Ainsi Mme de Grignan s'autorise à se détourner de sa mère – ce qu'elle avait tenté sans succès depuis l'« héroïque signature ».

Mais Mme de Sévigné ne se laisse pas faire, elle déplace alors ses intérêts sur la petite Pauline qui devient l'enjeu. Elle ordonne à sa fille d'aimer Pauline comme remède pour réparer tout sentiment détérioré entre elles deux : la douleur de la mort du petit pour l'une, la douleur d'avoir perdu l'« amitié » de sa fille pour elle. Citant Corneille, elle s'écrie : « *Aimez, aimez Pauline* », « faites-en votre jouet ». Mme de Grignan refuse l'injonction d'aimer Pauline puisque c'est une tentative d'atténuer l'expression de son ressentiment, de différer la conclusion de la haine. Ainsi, face à une mère qui plie mais ne rompt pas, Mme de Grignan poursuit en se mortifiant elle-même. Sa mère écrit : « Les derniers mots de votre lettre. Ils sont assommants. » Elle la cite :

« *Vous ne sauriez plus rien faire de mal, car vous ne m'avez plus : j'étais le désordre de votre esprit, de votre santé, de votre maison ; je ne vaux rien du tout pour vous*². »

1. Le 19 juillet 1677, tome II, p. 494.

2. Le 11 août 1677, tome II, p. 1621.

En même temps qu'elle s'est soustraite à sa mère, elle perdit son enfant. Mme de Sévigné est perturbée par cette interprétation : sa fille s'accuse elle-même d'être la cause de la destructivité maternelle. Une telle accusation est exactement ce que la marquise ne peut supporter, parce qu'elle la laisse totalement sans recours.

Pour reconquérir sa fille, qui lui intime de partir en cure à Vichy, Mme de Sévigné s'incline « pour rassurer » son « imagination pour jamais ». Sa soumission enjouée à supporter les terribles « douches » contre son gré n'arrange pas la santé de Mme de Grignan qui, en rêve, voit sa mère lui faire du mal. Le vœu de sa fille serait-il de pouvoir accuser sa mère de lui faire du mal et ainsi l'atteindre ? La mère avait préconisé de renoncer à la vie du garçon prématuré, dont la gestation lui avait été dissimulée. L'enfant est mort effectivement, et elle préfère ignorer combien sa fille en est affectée.

Malgré l'insupportable expérience parisienne de l'hiver, Mme de Grignan doit revenir à Paris, non pour sa mère cette fois, mais pour alléger la charge financière qui pèse sur son mari, elle va s'occuper de ses deux belles-filles. Elle arrive à Paris sans ses enfants, qu'elle préfère soustraire aux assauts de sa mère. Pendant deux années (de novembre 1677 à septembre 1679), la cohabitation à l'hôtel Carnavalet est désastreuse, la santé de la comtesse se détériore à nouveau. « Maigre », « abîmée », « défigurée », « c'est une autre personne », elle perd la voix, elle arrive à peine à respirer et refuse tout remède. L'entourage est en émoi, Mme de Sévigné, au comble de la tristesse, ne sait comment s'y prendre. Sa fille rejette toute attention, toute

déclaration apitoyée, tout conseil venant d'elle. Pour la première fois, Mme de Sévigné s'avoue malheureuse.

D'intenses querelles explosent : Mme de Grignan, au désarroi, accuse sa mère de ne pas l'aimer autant que l'air de Livry, que ses propres enfants, que son frère. Elle la soupçonne de préférer son absence, croit que les amis de sa mère veulent « l'ôter du cœur de sa mère ». Mme de Sévigné s'épuise à nier toutes ces « cruelles injustices », à assurer sa fille de son « infinie tendresse », à lui demander de veiller sur sa santé en la pressant de ne pas s'en aller avant une amélioration. Elle réussit à la garder jusqu'en septembre 1679.

Apparemment, Mme de Grignan cache à son mari son mauvais état de santé, et poursuit avec lui en secret une correspondance tendre. Dans une lettre à la marquise, sa cousine, Bussy accuse le comte de Grignan d'« assassiner » sa femme en l'engrossant sans cesse. Il suppose que la comtesse « préfère le mal plutôt que le remède ». Tant qu'elle était « la plus jolie fille de France, elle était saine », il voit en elle l'opiniâtreté de quelqu'un qui se croit persécuté et qui lutte. Voilà qui doit toucher Mme de Sévigné à l'endroit le plus juste. Le spectacle de la dégradation du corps de sa fille est la monstration épouvantable de ce à quoi l'érection de la « plus jolie fille de France » devait parer : la ruine du corps soumis à la loi du sexe.

Aussi, Mme de Sévigné se décide à adresser une longue lettre accablée à son gendre sur le déplorable état de santé de sa fille. Elle est obligée de faire appel aux témoins craignant qu'il ne croie qu'elle distord la réalité à des fins d'intérêt sentimental. Elle expose les évaluations médicales et avertit le comte que la santé de sa femme est alarmante, que celle-ci lui a maquillé la vérité. Il est, dit-elle, maintenant

l'unique recours : « Ainsi, Monsieur, c'est vous seul qui êtes le maître d'une santé et d'une vie qui est à vous¹. » Elle lui cède sa fille.

*Le comte est le responsable désigné :
« Pluton aime mieux que Cérès »*

Assurément dans ce dernier voyage vous n'avez considéré uniquement que sa satisfaction [celle de M. de Grignan], qu'il a même cachée longtemps sous ses manières polies. Vous l'avez approfondie, vous l'avez observée et démêlée, et dès que vous l'avez aperçue un peu plus d'un côté que de l'autre vous y avez sacrifié votre santé, votre repos, votre vie, la tendresse et le repos de votre mère et, enfin vous avez parfaitement accompli le précepte de l'Évangile qui veut qu'on quitte tout pour son mari. Il le mérite bien ; mais il faut aussi qu'il le connaisse et que cela l'engage encore davantage à prendre soin d'une santé que vous exposez si librement et si courageusement pour lui plaire. Pour moi, c'est mon unique pensée, quoique très inutilement à mon grand regret².

Mme de Sévigné a observé que seule la satisfaction du comte guide la conduite de sa fille. Elle se voit sacrifiée par sa fille au dévouement à la satisfaction de l'époux. Sa fille lui paraît prête à tout, à y perdre sa santé et sa mère. Le fait de pouvoir le déclarer et, dans le même pas, renoncer au souci pour la santé de sa fille, lui permet de se détacher d'elle. Elle amorce l'éloignement, se dit prête à changer son

1. Le 14 juin 1678, tome II, p. 609.

2. Le 27 septembre 1679, tome II, p. 687-688.

« amitié » pour sa fille. Maintenant, dans un grand état de désolation, « je jette les jours à la tête de qui les veut, je les remercie d'être passés ». Elle préfère s'intéresser aux autres avec humour et parfois avec mépris, elle évoque les succès mondains de son fils (« il brillote »), elle souhaiterait recevoir sa petite-fille Pauline à titre de consolation.

Un spectacle lui offre l'interprétation qui les délivre. Lorsque *Proserpine* fut donné à l'opéra de Paris, bien des gens ont pensé que cette légende s'attribuerait exactement à la relation dramatique entre elle et sa fille. Proserpine est enlevée par Pluton à sa mère, Cérès, qui la chérissait, il l'emmène aux Enfers où il l'épouse. Mme de Sévigné ajoute qu'elle n'a pas voulu assister à cet opéra « quoiqu'elle n'en n'eût point été embarrassée ». Suivant le livret, elle écrit :

Une mère

Vaut-elle un époux ?

[...]

Pluton aime mieux que Cérès¹.

C'est joliment cité. Ce n'est pas que Pluton aime plus Proserpine que Cérès ne l'aime, ni que Proserpine aime plus Pluton qu'elle n'aime sa mère. Non. C'est que la satisfaction que Proserpine reçoit de Pluton est meilleure que celle reçue de Cérès : il sait « mieux » aimer. Voilà en quoi une mère ne vaut pas un époux. Cette jouissance du sexe, ruineuse pour la santé, et à laquelle Mme de Grignan se sacrifie en sacrifiant sa mère, ce sont « les Enfers », certes

1. *Proserpine*, de Quinault et Lully. Le 1^{er} mars 1680, tome II, p. 857.

avalisés par l'Évangile ! Plus tard, lorsqu'elle aura effectivement renoncé à l'érection de sa fille, Mme de Sévigné dira du comte : « Il a su vous emmener aux Indes » — formule plus heureuse pour dire la jouissance sexuelle.

La tyrannie de l'« excessive tendresse » maternelle persécutait Mme de Grignan, qui craignait d'y perdre l'intérêt que lui portait son mari. Menacée d'être aspirée par sa mère, elle redoublait de soins pour satisfaire son époux, tout en craignant de perdre sa mère et de la voir se détruire. La fille était déchirée entre ces deux impératifs qui s'excluaient au point de l'érotique. Lorsque fut ouvert l'enjeu érotique que contenait l'excès de l'excessive tendresse maternelle dans le rêve où la fille-amant fait jouir sa mère d'une jouissance sexuelle oubliée, c'est le corps de la marquise qui fut directement touché : sa capacité d'écrire se trouva paralysée. Du côté de la fille, les grossesses avaient témoigné de l'impossible accord de leurs tendresses. Quand la fille vit qu'elle avait atteint sa mère et envisagea qu'elle puisse en mourir — ce qui valait comme l'avoir détruite —, son enfant mourut, et la maladie s'empara d'elle, offrant à sa mère le spectacle d'une destruction, comme si celle-ci en était la cause, tout en s'accusant elle-même de telles extrémités. La vision du sacrifice du corps de la fille réussit enfin à attaquer la mère au point qu'elle s'arrache à la préoccupation constante de la santé de sa fille, emboîtée dans sa propre santé, et qu'elle fournisse l'interprétation qui les délivre : le comte « aime mieux » qu'elle n'aime, elle. Ce « mieux », c'est la jouissance sexuelle reçue de l'époux, celui qui donne le nom, elle est autre que celle proposée, voire imposée, par la mère. « Mieux », n'est pas « plus », ni « moins ». Apparemment mises en rivalité, ces deux jouissances sont d'un ordre

différent, et Mme de Grignan préfère celle que lui donne son mari. En désignant le comte, la marquise se désiste de sa revendication érotique et délivre sa fille. Elle seule était en position de faire efficacement cette interprétation et cet acte de désistement volontaire.

En mars 1680, la marquise écrit : « Tout ce que je veux, c'est pour la première fois de ma vie penser à mes intérêts. » « Laissons faire la Providence », « elle est la maîtresse de tout ». « Il me semble que tout m'échappe. » « Il me faut l'auteur de l'Univers comme raison de tout ce qui arrive. » Mme de Sévigné repart pour la Bretagne dans un état de désarroi à peine contenu, inquiète pour la santé de sa fille sur laquelle elle est maintenant mal informée : « ce feu secret n'est-il point revenu ? » Qu'est devenue cette sourde maladie en place de jouissance clandestine, maintenant qu'elle ne fait plus barrage contre la mère ?

Dans la solitude des Rochers, elle approfondira sa conception de la Providence par la lecture de saint Paul, traduit par saint Augustin, et la réflexion pour trouver un nouvel équilibre et une nouvelle sagesse. « Dieu dispose de ses créatures tel le potier. »

Mme de Sévigné progresse en sérénité : « L'amour est une passion trop violente pour durer », « je deviendrai parfaite sur la fin de ma vie ». Une autre amitié entre elles pourrait-elle se former ? C'est la question à laquelle elle travaille. « Il me semble que rien ne peut plus jeter des ombres et des chagrins sur notre société ; [...] je crois que de mon côté je n'aurai plus de ces attentions importunes. » La Providence est là pour garantir le mystère de telles « injustices », de tels renoncements, et faire supporter le désert qui s'ouvre à elle.

3 - SÉRÉNITÉ ET PROVIDENCE

Le séjour de quatre années en Bretagne (1680-1684) semble avoir permis à Mme de Sévigné de dépasser sa désolation. Elle connaît une paix nouvelle et dit préférer rester à l'écart des activités mondaines. Une allée sera plantée et nommée *La Solitaire* (souvenons-nous que dans les années 1670, elle avait planté successivement *Humeur de ma mère* et *Humeur de ma fille*). La correspondance avec sa fille s'adoucit. Mme de Grignan peut s'occuper de ses affaires.

*Sortie du ravage, la comtesse restaure la maison
Grignan*

À Bussy :

Ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute la famille ; c'était un *dragon*¹ qui les persécutait depuis six ans.

À sa fille :

Vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah ! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés ! Je vous assure pourtant, que je n'ai jamais douté du fond, mais vous me

1. Voir note 1, p. 82. Le 13 août 1688, tome II, p. 346.

comblez présentement de toutes ces richesses et je n'en suis digne que par la très parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de tout ce que je pourrais vous en dire¹.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous [...] Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce et qui en fasse mention avec ses amis comme vous faites² ?

Ah ! je comprends bien les sincères admirations de Pauline ! [...] Que je la crois jolie ! Que je lui crois un esprit qui me plaît ! Il me semble que je l'aime et que vous ne l'aimez pas assez. Vous voudriez qu'elle fût parfaite. Vous n'êtes point juste [...]. Vous vouliez donc qu'elle soit un prodige prodigieux, comme il n'y en a jamais eu. [...]

Il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère comme vous haïssiez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus. Que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous³ ?

La comtesse de Grignan arrive à Paris en début décembre 1680, elle y restera huit ans – c'est le plus long séjour qu'elle fait à Paris depuis son mariage. Cette fois, la cohabitation avec sa mère sera harmonieuse et douce. On sait, par des lettres aux tiers, qu'elle fut malade pendant l'année 1682, mais on est loin des tourments des périodes passées. Son mari la rejoindra périodiquement. À Paris, elle excellera comme du temps de l'« héroïque signature »

1. Le 20 septembre 1684, tome III, p. 139.

2. Le 28 janvier 1685, tome III, p. 172.

3. Le 24 avril 1689, tome III, p. 584.

à restaurer les intérêts de la maison Grignan. Tout d'abord, elle contribue à la « petite manœuvre » de la vocation religieuse de Louise-Catherine, la fille aînée du comte. On se réjouit de ce choix qui diminuera de moitié l'énorme dette du comte envers ses filles.

Et surtout un interminable procès maintiendra Mme de Grignan à Paris, le fameux procès d'Aiguebonne, une vieille affaire qui courait depuis cinq générations dans la lignée Grignan qui lui demandera beaucoup d'énergie et le concours de nombreux appuis. Un certain Aiguebonne avait reçu en legs une terre Grignan en récompense d'une protection faite à Gaucher d'Adhémar de Grignan, accusé de trahison. Mais cette terre n'était pas disponible, il fut convenu qu'une autre terre de même valeur viendrait en substitution. C'est au sujet de cette égale valeur, qu'après de longues années les descendants d'Aiguebonne se sentant lésés attaquèrent la maison Grignan. Le couple, et particulièrement la comtesse, décida de se défendre âprement et triompha à l'unanimité après six années de procédure. En 1689, quand Aiguebonne fera recours en cassation, c'est Mme de Sévigné qui devra mener la bataille pour sa fille et son gendre. La requête fut rejetée, « il faut aller remercier les juges... », la cause des Grignan est définitivement gagnée.

Notons dès à présent que Mme de Grignan est parfaitement à son affaire lorsqu'elle met son talent à profit pour consolider le nom et la fortune de son époux, dont on sait que la seconde est grandement menacée. Cette étape est le fruit de la sortie des tourments entre mère et fille. « Par votre conduite et vos actions vous avez acquis un droit sur tout ce nom. » C'est en effet le nom Grignan

qui devient le foyer organisateur des liens dans la famille. Mme de Sévigné eut une fin de vie sous le signe des Grignan.

En septembre 1684, Mme de Sévigné quitta Paris pour la Bretagne, en y laissant sa fille. La correspondance reprit à son rythme habituel de deux envois hebdomadaires. De part et d'autre, une douce conversation se poursuit sur tous les sujets qui occupent la famille et l'entourage. Chaque lettre est ponctuée de paroles affectueuses selon les thèmes que l'on a toujours connus, une admiration de la mère pour la fille, des compliments de la fille sur la mère, qui en est touchée jusqu'au fond du cœur, et la certitude de la rareté de cette tendresse et des incroyables qualités de droiture dont dispose Mme de Grignan. Le tout sur un ton acquis avec la distance qui convient à n'indiquer aucun remous du cœur.

La situation est presque inversée, car Mme de Grignan ne se défend plus des assiduités de sa mère, leur tendresse se montre nécessaire et réciproque. Dans une brillante société, Mme de Grignan, voyant le temps passer, aurait dit : « Tout est perdu si je n'écris point à ma mère. » Il arrive même que Mme de Grignan « badine ». Nous sommes aux antipodes des périodes passées où elle faisait voir aux autres une mère abusive et possessive. Les formules délicieuses se poursuivent au fil des lettres de Bretagne et bientôt de Bourbon. « Vous me rendez trop heureuse », répond la mère.

Mme de Sévigné rentre à Paris où elle retrouve sa fille occupée à obtenir la « survivance » de la charge du comte pour son fils, Louis-Provence. Cela demande des visites à Versailles pour recevoir une acceptation du roi, qui a récompensé le comte pour ses dépenses, mais ne semble

pas décidé à céder cette « survivance ». Elle assistera sa fille dans les inquiétudes que lui procure de savoir son fils de dix-sept ans combattre brillamment pour le roi. L'adolescent héroïque sera légèrement blessé dans la prise de Philsbourg. À son retour, il sera récompensé par le roi et reçu à la cour.

C'est à propos de Pauline qu'elles divergent. Mme de Grignan critique sa propre fille qui est violente avec elle. Mme de Sévigné prend le parti de sa petite-fille et exhorte sa fille à la tolérance. Elle veut calmer ses foudres contre la jeune adolescente qui, à quinze ans, se fait la secrétaire de sa mère afin de la soulager de la fatigue d'écrire. C'est donc de la main de Pauline que s'écrivent alors les lettres de la comtesse à sa mère. Avec beaucoup d'humour, la grand-mère reconnaît une sorte de récurrence des manifestations de haine entre mère et fille. Le dispositif de la petite-fille se faisant la secrétaire d'une « haine » qui court entre les lignes de sa mère à sa grand-mère est tel qu'en écrivant chaque phrase dans sa matière langagière, Pauline touche sa propre haine pour sa mère à elle.

« Aimez Pauline ! » avait été le cri de la marquise qui ordonnait à sa fille d'aimer sa propre fille. Cet ordre servait sa volonté active de méconnaître les graves accusations dont elle était l'objet dans le ravage. La fonction de secrétaire qui échoit à Pauline devait être un puissant révélateur d'interprétation entre les trois femmes, parce qu'elle touche au corps de la lettre plus qu'au corps lui-même.

Apparemment Mme de Grignan va se radoucir avec Pauline, Mme de Sévigné dit à sa petite-fille qu'elle serait ingrate de ne pas être heureuse d'être enfin digne d'être

aimée de sa maman. Plus tard, c'est Pauline qui héritera de la charge de la correspondance.

Il semble que les dernières années de la marquise se soient déroulées dans une entente tendre avec sa fille et « tous ses Grignan ». Elle vint directement de Bretagne à Grignan en octobre 1690 et ne quittera pas sa fille, ou presque pas, jusqu'à sa mort en avril 1696. Un séjour à Carnavalet de deux ans avec sa fille et son gendre lui permit de revivre la vie parisienne (1692 à 1693). Puis elle revint à Grignan où elle se trouvait dans une brillante société très animée. Grignan est décrit comme magnifique, majestueux et beau : « un autre monde, à côté de la misère qui règne partout », particulièrement à Paris. Mme de Sévigné s'emploie à payer ses dettes. Les dernières années furent marquées par le mariage des deux enfants Grignan. Elle participera avec Charles à tous ces « heureux » événements.

Mme de Grignan tomba gravement malade après les noces de son fils. Sa mère l'assista jour et nuit, elle souffrit d'inquiétude et de grande fatigue. Disant toujours se soumettre à la volonté de la Providence. On raconte que, lorsque Mme de Grignan fut mieux, sa mère qui n'en pouvait plus tomba malade et mourut de fièvre en dix jours. Elle se serait épuisée à soigner sa fille.

La rumeur courut que sa fille n'assista pas à sa mort, que la marquise aurait réclamé d'être seule pour expirer. D'autres médisants affirmèrent qu'étant fâchée avec sa mère la comtesse ne voulut pas l'honorer de sa présence à sa mort. Des lettres des Coulanges à Pauline, et d'autres du comte aux Coulanges, décrivent une mort très chrétienne entourée des siens, et une Mme de Grignan profondément atteinte par la disparition de sa mère. Il est

intéressant de noter que la rumeur retient le conflit violent qui déchira publiquement la mère et la fille et ne voulut rien savoir de l'apaisement des dernières années.

Mme de Sévigné fut enterrée à Grignan – son tombeau fut ouvert et profané à la Révolution. Les habitants s'emparèrent des restes de la marquise comme de précieuses reliques, on envoya faire analyser son crâne à Paris !

Après le décès de Mme de Sévigné, le comte de Grignan fut admis à la cour. Pour éviter la guerre en Flandre à son fils, le comte voulut le faire nommer dans un bataillon de Provence. Le ministre refusa. Louis-Provence partit donc se battre à Hochstaedt. Ses parents en furent affligés. Heureusement, il sortit vainqueur et honoré par le roi. Mais, au moment où le comte et la comtesse se réjouissaient du succès de leur fils, ils apprirent sa mort : leur fils unique fut brutalement emporté par la petite vérole, le 10 octobre 1704 à Thionville, sur le chemin du retour de guerre. Ce deuil effondra les Grignan. Leur peine fut d'autant plus cruelle que, n'ayant pas d'autre descendant mâle, le roi donna immédiatement sa charge à l'héritier d'une autre maison. Les Grignan reçurent ce geste comme un coup de grâce. De surcroît, selon le contrat de mariage de Louis-Provence, ses parents devaient rembourser la moitié de la dot de son épouse. Ils durent s'exécuter, alors que leur situation financière était catastrophique. Mme de Grignan sombra dans une forme de désespoir, elle attrapa elle aussi la petite vérole, qui l'emporta le 13 août 1705¹. Restaient en vie le comte et Pauline.

1. Jacqueline Duchêne, *Françoise de Grignan ou le Mal d'amour*, Paris, Fayard, 1985.

Remarquons cependant que les aléas, heurs et malheurs de la famille Grignan furent largement ponctués par l'accueil que réserva le roi à leurs services totalement dévoués. Un brin de malédiction pesait sur eux du fait que « la plus jolie fille de France » avait été soustraite par la plus brillante femme de France, sa mère, aux désirs érotiques du souverain.

C'est le roi qui, le premier, reçut un échantillon publié des lettres de la marquise à son cousin Bussy, celui-ci s'était servi de sa correspondance avec elle pour retrouver les faveurs royales. Bussy savait mieux que quiconque que le talent épistolaire de sa cousine avait le pouvoir de séduire le roi lui-même.

LA PUBLICATION DES LETTRES, PAULINE SECRÉTAIRE DU RAVAGE

Quand le compte de Grignan meurt en 1714, Pauline se sent libre d'ouvrir les malles pleines des lettres de sa grand-mère à sa mère. Pour le centenaire de la naissance de la marquise, son cousin Bussy, fils du comte, lui proposa une publication restreinte pour « les amis lecteurs ». Pauline accepta avec enthousiasme. Elle envoya une sélection de 137 lettres à laquelle elle ajouta une Préface pour en assurer l'authenticité. Pauline poursuivit ses envois à son cousin, mais, en 1720, elle engagea un copiste en Provence.

En 1726, date anniversaire du centenaire, soudainement surgissent deux éditions pirates, l'une à Rouen, l'autre à La Haye, qui font exploser Pauline, « outrée de douleur » par la trahison supposée de son cousin. Elle tente de faire

saisir les exemplaires. Celui-ci nie publiquement dans *Le Mercure de France*, racontant une histoire de vol des lettres par des amis, dont Voltaire. Pauline alors se raidit et décide de réaliser elle-même une version autorisée des *Lettres* à partir des originaux. Elle engage un lettré, Perrin, à qui elle donne de strictes consignes de censure : « Supprimer les passages chagrinants pour les personnes encore vivantes, ou pour les défunts à cause de leur famille, ou pour la mémoire des grands politiques du règne, supprimer les fusées trop gaillardes, supprimer tout ce qui pourrait paraître hardi en matière religieuse, supprimer les querelles entre la mère et la fille, certaines expressions gênantes et presque impudiques de la passion maternelle, supprimer les vulgarités domestiques [...], et supprimer la dernière période où l'on voyait M. et Mme de Grignan s'enfoncer dans une misère grandiose¹... » Pauline ordonne de détruire les autographes, lorsque la tâche sera terminée. En somme, elle voulait publier un relief de la correspondance, désossée de son vif, c'est-à-dire de tout ce qui fut animé par le ravage entre mère et fille.

En 1734, c'est la parution des quatre premiers volumes de 402 lettres de Mme de Sévigné à sa fille². Pauline, avant même de la lire, expédie un exemplaire de ce « petit amusement » à son ami d'Harcourt. Bientôt des milliers de lettres l'envahissent, « je n'en puis plus », gémit-elle. Et parmi ces lettres, que de murmures, que de plaintes,

1. Selon les termes de Gérard-Gailly, « Introduction », in Madame de Sévigné, *Lettres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1953.

2. Mal datées, chez Simart, éditeur à Paris.

que d'explosions ! En dépit de sa censure, Perrin n'avait pas réussi à soustraire tous les passages dangereux ici et là. Pauline explose à nouveau, elle espérait probablement une réception plus tranquille et qui lui rapporterait de la gratitude. Alors que cette publication provoque un véritable raz-de-marée, y transparait, au-delà de la censure, le lien passionné et lumineux qui unissait la mère à la fille, un incendie ! La vivacité du style et la brillance de la formule pour décrire le tableau des mœurs et des personnes réaniment les intérêts de tous ordres pour les descriptions souvent si justes, et parfois fort salées, de la marquise. En bref, Pauline voyait qu'elle avait entre les mains un détonateur qui n'avait pas grand-chose à faire de sa personne et dont les effets échappaient à son contrôle.

Pauline réagit en détruisant immédiatement (1734) la totalité des lettres de sa mère à sa grand-mère. Ces lettres, qu'elle n'envisageait cependant pas de publier, disparurent à jamais. Il est difficile d'interpréter ce geste sans aucun élément de son témoignage. Elle a dû craindre qu'elles aussi, passant obligatoirement un jour à l'impression, ne déclenchent des vagues de passion d'autant qu'elles étaient toutes imbriquées dans celles de la marquise. On peut aussi imaginer que les lettres de sa mère montraient une femme accidentée, ombrageuse, qui n'avait pas eu de facilité à aimer sa fille Pauline. Étant fille, elle soustrait rageusement aux prédateurs le côté fille de la correspondance. Peut-être la préférence de sa grand-mère lui a-t-elle fait choisir de la rendre célèbre elle, et non sa mère ? Pour avoir été elle-même actrice ou témoin, elle n'imaginait pas que les lettres de sa grand-mère écrites à une seule destinataire, sa mère, puissent

concerner un si grand nombre. Pauline fut submergée par un sentiment de dépossession qui la dévasta. Elle fut prise par le flot communiquant que le ravage embarque avec ses remous passionnels, lumineux, torturés, véridiques et si communs. Le ravage rebondissait avec Pauline comme un feu qui trouve son second souffle dans la publication elle-même. En ce cas, apprenons à nos dépens que toute lettre envoyée peut circuler, qu'elle est déjà un acte de publication quels que soient les lois et les droits moraux qui la protègent.

Pauline décida d'arrêter la publication des *Lettres* et de tout détruire, elle exigea de Perrin qu'il lui remette tous les originaux, publiés ou non. Perrin résista, arguant que les éditeurs s'étaient engagés envers leur clientèle à produire encore deux volumes. Pauline voulait tout brûler immédiatement. Perrin promit de redoubler de vigilance dans sa prochaine activité de censeur. Il jura de renvoyer tous les autographes lorsqu'il aurait terminé. Chacun de son côté usa de subterfuges pour tourner les exigences de l'autre. Pauline ordonna qu'il écrive un Avertissement qui marque qu'elle désavouait cette édition. Perrin refusa en louvoyant, lui expliquant qu'elle le regretterait. En juin 1737 parurent les deux volumes supplémentaires comportant 212 lettres¹. Dans cette dernière livraison « la marquise y est transformée, rabotée, édulcorée, mais peu son style² ». Pauline se mourait, elle ne les vit pas. Elle n'eut le temps que d'ob-

1. Chez David à Paris.

2. Selon Gérard-Gailly, « Introduction », in Madame de Sévigné, *Lettres*, op. cit.

tenir de son gendre Castellane-Esparron le serment de détruire tous les autographes.

Pauline décédée, Perrin recommença son œuvre. Il voulut offrir un travail plus ample, plus généreux et plus soigné, il gardait cependant des pudeurs et censura de lui-même les excès de la marquise, par exemple quand elle dit à sa fille : « Pensez-vous que je ne baise point [...] votre belle gorge ? »

Une nouvelle édition générale parut d'un bloc en huit volumes en 1754¹, elle recueillait 772 lettres, Perrin mourut d'indigestion [!] après avoir signé le bon à tirer, il ne vit pas l'objet imprimé. Décidément ces *Lettres*, une fois publiées, étaient brûlantes.

Le marquis Castellane-Esparron, rentré en possession de toutes les lettres autographes, ne se précipita pas pour exécuter le funeste serment accordé à sa belle-mère mourante. Il les conserva. En 1784, « voyant sa fin approcher, il fit venir son cousin, lui remit les liasses et lui commanda de les brûler devant lui ». Le jeune comte plaida en faveur d'une conservation et prétendit que tant de scrupules après presque cent ans ne s'imposaient pas. Il lui décrivit l'horreur d'un tel geste, mais le vieillard pensait qu'il fallait craindre ce que « ces originaux contenaient de malséant puisqu'il avait fallu les retailler ». Il avait donné sa parole d'honneur que cette correspondance disparaîtrait avec lui, il ordonna la destruction. Avant de brûler les autographes, le jeune comte déroba une lettre du lot².

1. Chez Rollin à Paris.

2. Le hasard voulut que ce fût une lettre de Mme de Grignan à son mari. Cette lettre (22 décembre 1677), curieusement rescapée d'un lot

L'édition Perrin permit que pullulent des rééditions de plus en plus fautives, et fassent émerger d'autres lettres venant d'autres correspondants de la marquise¹. Enfin, en 1818-1819, parut une grande édition moderne, critique, due à Monmerqué : elle comprenait le maximum de lettres originales trouvées entre-temps. Cette édition fit sortir de sa cachette un gros in-folio² que possédait un certain marquis de Grosbois en son château de Bourgogne. Cet exemplaire venait incontestablement en droite ligne des originaux. Grâce à cette trouvaille, parurent en 1862³ quatorze gros volumes des *Lettres*, avec note biographique, appareil critique et annexes.

Voilà qu'en janvier 1872 le professeur Capmas de la faculté de Dijon découvre par hasard un lot de 2 500 pages des *Lettres*, exposé aux intempéries dans une vente aux enchères⁴. Ce texte comparé aux autres contenait une mine d'inédits et annonçait un texte authentique.

de lettres de Mme de Sévigné, montre aujourd'hui comment la comtesse écrivait à son « cher comte ».

1. Par exemple les lettres haletantes à Pomponne sur le procès Fouquet, puis sortirent les lettres à Guitaut, etc.

2. De 1 055 pages, à belle reliure pleine portant en caractères d'or *Lettres de Madame de Sévigné*, datant de la première moitié du XVIII^e siècle. Le texte était « boulé », sans division, heurté, compact. Le précieux manuscrit renfermait environ un tiers des lettres de la mère à la fille.

3. À la librairie Hachette, les *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*. Cette édition meilleure et disparate avait quatre sources, Bussy, Perrin, Grosbois, et des originaux surgis d'ici ou là.

4. À Semur-en-Auxois, on dispersa aux enchères publiques une bibliothèque jadis florissante, une brocanteuse s'est trouvée encombrée de six in-folio dont elle n'avait que faire, qui portaient à leur dos

Était-ce la copie générale entreprise par Pauline vers 1720, poursuivie longtemps, puis peut-être oubliée ? Le professeur s'aperçut que la copie Grosbois dépendait entièrement de cette copie de Dijon. Il publia en 1876 un supplément de deux volumes accompagnés d'une longue Introduction¹.

En 1953, la collection « La Bibliothèque de la Pléiade » publie, sous la direction de Gérard-Gailly, une édition complète qui s'enrichit du « trésor » découvert par Capmas à Dijon, mais ne produit que des lettres de Mme de Sévigné, et aucune de ses correspondants. En 1995, Roger Duchêne propose une nouvelle édition dans « La Pléiade » : il publie toutes les lettres de la marquise et celles de ses correspondants, y compris les billets des tiers insérés à l'intérieur des lettres. Il critique la première version de « La Pléiade » de Gérard-Gailly, à partir d'une découverte essentielle. En effet, Duchêne eut l'idée géniale d'identifier l'écriture du « correcteur » de la fabuleuse copie Capmas (Dijon), qui s'avéra n'être autre que celle du cousin de Pauline, Amé-Nicolas de Bussy. Les différents chercheurs n'avaient pas tenu compte du fait que Pauline avait deux cousins Bussy : Amé-Nicolas, fils aîné du comte, qui mourut en 1719, et l'abbé Celse de Bussy, celui qu'on désigne comme « le cousin de Pauline ». Cette découverte, très importante, obligeait à

Lettres de Madame la marquise de Sévigné. C'était une copie du début du XVIII^e siècle.

1. Puis Capmas remit les six in-folio à la Bibliothèque nationale, faisant savoir que ce manuscrit devrait servir à une édition générale ultérieure plus complète des *Lettres*.

modifier la fable qui avait couru pendant des siècles. Amé-Nicolas, l'aîné, avait établi l'édition des *Mémoires* de son père et son écriture était parfaitement identifiable. Duchêne put établir que c'est avec lui que Pauline avait formé le projet de la première publication restreinte pour les « amis lecteurs ». La copie Capmas fut donc précisément datée entre 1715 (mort de Louis XIV) et 1719 (mort d'Amé-Nicolas) et effectuée au château de Bussy. À la mort d'Amé-Nicolas, le cadet, Celse, s'est emparé des copies des fameuses premières « 137 lettres » que possédait son frère, il a joué de l'équivoque du même nom pour publier les *Lettres* en maintenant intacte la Préface de Pauline qui évoquait son « cousin Bussy ». On comprend mieux la volte-face de Pauline ; à la mort de l'aîné de ses cousins, elle a dû saisir que l'édition lui échappait, elle a rompu avec son second cousin. Elle a pris ses dispositions et engagé un copiste dès 1720. Celse fournissait, de son côté, les éditions pirates.

Duchêne constate qu'il n'y a aucun lien (erreurs, ratures, écritures, datation) entre les éditions Perrin de Provence et la copie Capmas de Bourgogne. La colère de Pauline, après la mort de son premier cousin, prend un sens nouveau : elle consumma une rupture définitive entre les copies du premier projet de la source Bussy en Bourgogne et celles qu'elle a fait censurer par Perrin en Provence. Le caractère totalement séparé de ces deux sources signale une fois encore la rupture qui exista dès avant la naissance de Mme de Sévigné à l'intérieur de la famille entre les Bussy-Rabutin, arrogants aristocrates bourguignons toujours prêts à tirer un profit public des autres, et les Coulanges-Sévigné-Grignan, généreux,

parfois joyeux, qui se sont fait exploiter par les premiers. Dans cette fracture familiale, la marquise avait toujours voulu, malgré les blessures, ménager un pont : elle cherchait toujours à recevoir l'assentiment de son cousin Bussy. Dans un mouvement de rage, Pauline mit en acte la rupture. Duchêne, avec la dernière édition, restaure le lien.

CONCLUSION : UNE FILLE « UNIQUE »

Pour conclure, il faut remarquer d'abord que, dans ce cas, le ravage s'est effectué directement entre la fille et la mère. La mère n'a esquivé ni l'agressivité ni les reproches, elle a même souhaité s'y confronter en présence de sa fille. Il me semble que nous avons ici non seulement l'expérience du ravage, mais aussi l'épreuve de sa traversée jusqu'à sa résolution.

Le ravage s'est clairement déclaré lorsque Mme de Grignan, mariée, dut rester « faire ses couches » chez sa mère, en l'absence de son mari. Puis, il se manifesta lors des cohabitations successives. Il se prolongeait dans la correspondance, où il tentait de se tempérer par le jeu de la distance et des lettres. Le ravage, c'est l'apparition torturante de la haine sourde présente dans l'amour exclusif entre mère et fille. Il révèle l'impossible harmonie de cet amour qui se heurte sur l'impossible activité sexuelle.

Le ravage s'exprime par les malentendus qui surgissent dans les tentatives de donner et de recevoir des preuves d'amour. Ces écueils se traduisent par des imputations souvent démenties par l'autre. Nous avons suivi les diffé-

rentes étapes : Mme de Grignan fut à l'adolescence mise en avant, érigée, par sa mère comme un phallus qui brille en faisant briller sa mère, alors qu'elle tenait son éclat de l'éclat de sa mère. Ainsi, grâce à sa fille, Mme de Sévigné se préserva d'une sexualité considérée comme dangereuse, à laquelle elle avait renoncé à la mort de son mari.

Cette mise en avant fut couronnée de succès, la fille fut nommée « la plus jolie fille de France », et sexuellement désirée par le Roi-Soleil. Ce succès déclencha la panique maternelle. De mauvaises rumeurs coururent sur la jeune fille, ainsi faisait retour la « fâcheuse réputation » du père sur la fille. Mme de Sévigné dut la marier au plus vite avec un veuf, couvert de dettes – en somme, elle brada sa fille. Le roi se vengea sur l'époux d'avoir été privé de l'accomplissement de son désir, en le nommant loin de Paris. La jeune comtesse de Grignan dut quitter sa mère pour suivre son époux en Provence. Elle perdit son premier fils à la naissance. Mère et fille sont atteintes dans leurs corps, la fille est mutilée de la perte de ce premier fils, la mère se tord de douleur du départ de sa fille.

Mme de Grignan se sent ternie par la beauté et l'éclat de sa mère, elle refuse la réciprocité de la tendresse, elle se renferme dans une hostilité rageuse. Le thème du rideau, qui cachait la fille et paraît la mère, explicite le nœud de leur enfer. Sans sa fille, Mme de Sévigné est blessée, écorchée. En présence de sa mère, Mme de Grignan est effacée. La fille, éloignée de sa mère, respire mieux, et la mère souffre du manque. En place d'enveloppe vitale, parure et protection, c'est la beauté et la santé de Mme de Grignan qui deviennent les thèmes obsédants de sa mère. Métaphoriquement, cette enveloppe vitale (cette peau) occupe la place d'une « moitié » de féminité commune à

elles deux : si l'une en dispose, l'autre en est privée et réciproquement. Sauf que le mode d'en jouir ou d'en être privée ne fonctionne pas de la même façon pour chacune.

Mme de Grignan justifiera son hostilité en reprochant plus tard à sa mère de ne pas avoir su recevoir son amour. Mme de Sévigné en sera mortifiée, elle qui n'avait de cesse de déclarer un amour inédit, fou. Chaque rupture de présence entre elles (séparation ou retrouvailles) est vécue comme un choc au niveau du corps, et sera ponctuée par l'apparition d'une nouvelle grossesse de la fille – les grossesses occupent le terrain de l'impossible réciprocité de l'amour. Plus tard, les séparations ou retrouvailles s'accompagneront de maladies pour chacune. Mme de Sévigné n'accepte pas que leur cohabitation soit impossible. Mme de Grignan voudrait trouver un équilibre, certes illusoire, en maintenant la tension d'une mère tout amour, exclusivement dévouée à elle, mais à distance, hors la présence physique. La mère refuse, elle veut avoir en permanence sa fille sous ses yeux, ne pas faire séparation de leur « amitié » et de leur « aimable vue ». Et, lorsque la mère n'est pas toute dévouée à sa fille parce que d'autres obligations l'empêchent de la rejoindre, la fille se minimise elle-même, fait des scènes de jalousie, accuse sa mère et se ruine la santé. Quand elles se retrouvent, la fille, en présence de sa mère, s'assombrit, dépérit sous ses yeux, comme empoisonnée et dévorée de l'intérieur. Quand elles se séparent, immédiatement la fille se sent revivre.

Puis, vient le rêve érotique, qui ouvre l'enjeu. Il survient après que Mme de Grignan a posé un acte juridique qui sauve son mari d'un procès ruineux avec ses deux premières filles. En rêve, Mme de Sévigné jouit

érotiquement avec sa fille-amant. Ce rêve-cauchemar la laisse effondrée, elle tombe malade d'un rhumatisme gravement invalidant. La maladie empêche Mme de Sévigné d'écrire. Parallèlement, Mme de Grignan mène à terme une grossesse qu'elle a dissimulée à sa mère. L'annonce de la maladie de sa mère choque Mme de Grignan. Elle accouche prématurément, et se sent responsable de la maladie de sa mère. La marquise se tient pour responsable de la prématurité de l'enfant. Avant, elles s'accusaient l'une l'autre, maintenant elles s'auto-accusent au nom du souci de la santé de l'autre. Le rêve a révélé l'enjeu érotique de l'« excessive tendresse », chaque rencontre est une tentative de rapport sexuel, du moins pour Mme de Sévigné, or le rapport sexuel est impossible entre elles. La correspondance qui tenait lieu de cette impossibilité ne tient plus. Du côté de la fille, la maladie s'installe et la haine explose. Le fils prématuré meurt à seize mois. Pendant ces seize mois, mère et fille se déchirent : « Vous vous tuez l'une l'autre », leur dit-on, « il faut vous séparer et ne plus vous revoir jamais ». L'affaire est publique. Elles sont comme droguées l'une par l'autre, mais de façon différente, non symétrique. Quand l'enfant meurt, Mme de Sévigné, accusée de « tuer » sa fille, sera écartée. Mais Mme de Grignan ne supporte pas ce geste de rupture qui n'est pas juste. Elle doit atteindre sa mère, mais autrement. Elle reste effondrée et malade après le décès de son enfant, elle refuse l'ordre que lui donne sa mère d'aimer sa fille Pauline en échange de la douleur de la perte du petit.

Toute tentative de Mme de Sévigné de revenir en grâce auprès de sa fille et de trouver des accommodements sera vouée à l'échec. Sa fille veut la savoir malade. Mme de

Grignan était persécutée, car répondre aux exigences de l'« excessive tendresse » maternelle l'emportait loin de son mari, et répondre aux satisfactions de son mari lui faisait craindre de devoir perdre sa mère. Immanquablement les deux satisfactions étaient mises en balance de façon rivale et exclusive. Mme de Grignan fut prise à ce piège. Un enfant mourut pendant ce débat. Prise en étau, elle se laissa dépérir sous les yeux de sa mère comme une immolation, elle refusait les soins et les remèdes comme pour démontrer qu'elle-même ne valait rien, et que l'amour de sa mère, en son excès, était destructeur. Devant le spectacle de destruction épouvantable que lui offrait sa fille, comme preuve de la destructivité maternelle, Mme de Sévigné s'inclinera, elle saisira qu'il n'y a pas d'autre issue que de déclarer son impuissance et de s'arracher d'elle-même au souci pour la vie de sa fille. C'est dans ce mouvement de renoncement que Mme de Sévigné pourra se détacher et prononcer les interprétations décisives. D'abord elle remet l'entière charge de la santé de sa fille à l'époux, elle lâche le souci de tenir sa fille en vie par son regard et par ses soins. Dans un deuxième temps, elle désigne le comte comme celui de qui la vie de sa fille dépend, parce que la satisfaction reçue de lui était meilleure et autre que celle reçue de sa mère. Et sa fille préfère cette autre satisfaction. « Pluton aime mieux que Cérès » : l'époux aime mieux que la mère. Elle renonce à ses revendications amoureuses. L'érotique change de mains, de la mère au mari. Le ravage était traversé.

L'une s'est appuyée sur la Providence pour donner suite à cette épreuve et s'intéresser à autre chose. L'autre a pu se consacrer à la dignité du nom de son mari, s'engager à restaurer la maison à laquelle elle appartenait.

Leur commerce devint affectueux et serein, le ravage s'était effectué.

Le mécanisme du renoncement, qui a fait l'acte de résolution du ravage, tient en ce que Mme de Sévigné a pu faire la distinction suivante : l'érotique avec le mari est « autre » et non rivale de celle avec la mère. L'obscénité maternelle s'est imposée quand la mère mit sa fille en position « unique » (phallique), en avant, avec laquelle, sous couvert de l'amour exclusif et de l'érection de sa « beauté », elle jouit comme d'un amant. Ici, la fille lui sert de peau qui la pare, dans le sens de parure et de protection. Parure, pour plaire ; protection, contre ce que la sexualité avec son mari a révélé d'égaré et finalement de mortel. Cette peau-parure lui sera arrachée. On comprend que tout le trajet douloureux effectué par le ravage entre les deux femmes a consisté à faire surgir une jouissance ruineuse et opérer son arrachement réel pour faire place à une interprétation qui n'aura d'efficacité que parce qu'elle s'inscrit sur la cicatrice d'un réel arrachement. Ainsi, après, c'est comme si chacune a eu sa peau.

Quant à la mise en jeu publique de ce ravage, par les voies de la publication, l'épopée de la publication des *Lettres* témoigne du fait que la place « unique » qu'a prise la fille dans le cœur de sa mère à sa naissance occupe la faille de la fracture familiale. En se mariant avec Henri de Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal avait tenté de rejoindre le côté paternel aristocratique désapprouvateur de sa famille, alors qu'elle avait été élevée du côté maternel généreux. Cette fracture fut davantage creusée par la mort libertine d'Henri de Sévigné. Toute sa vie, elle souhaita se faire estimer par son cousin, le comte de Bussy-Rabutin. Pauline fut prise au piège entre ses deux

cousins : avec l'un elle projeta l'édition de la correspondance, mais l'autre l'en déposséda, et elle rompit. Elle s'acharna à décaper l'érotisme au fil des lettres de sa grand-mère à sa mère. Ainsi elle mettait en œuvre son propre ravage, en se faisant la secrétaire sauvage du ravage de sa mère. Pauline s'efforçait, avec une génération d'écart, donc de façon déplacée, de faire la peau à l'obscénité maternelle en naufrageant la correspondance.